

B. GUESPEREAU

Sr TAILLANDIER

P. de RIEDMATTEN

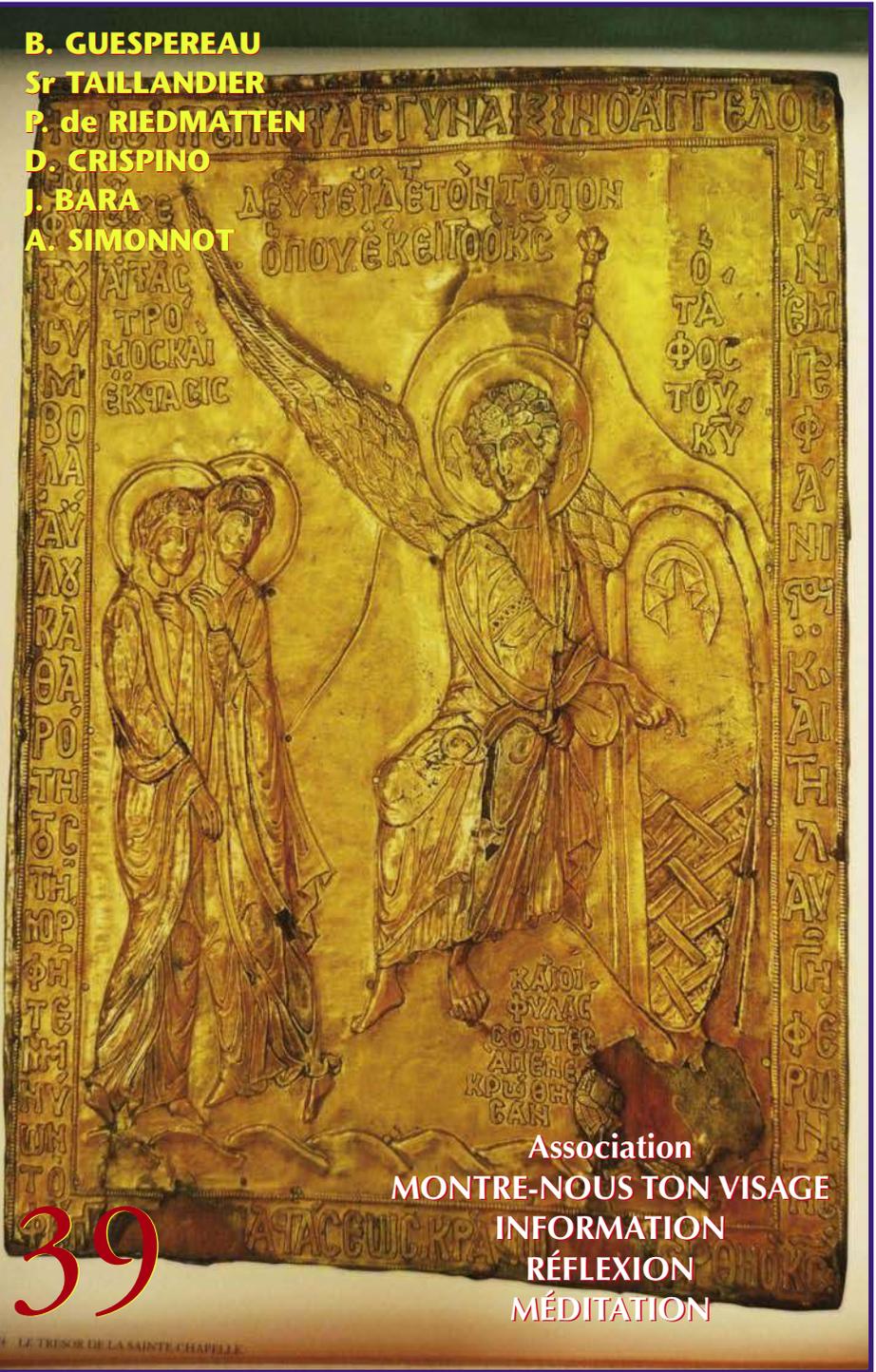
D. CRISPINO

J. BARA

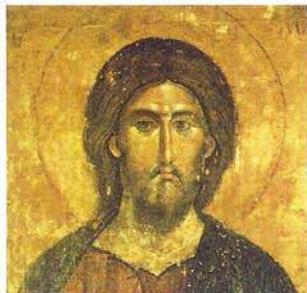
A. SIMONNOT

39

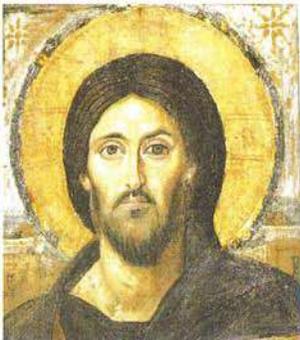
LE TRÉSOR DE LA SAINTE CHAPELLE



Association  
MONTRE-NOUS TON VISAGE  
INFORMATION  
RÉFLEXION  
MÉDITATION



Le Sauveur, Chilandari, Athos,  
Monastère serbe, XIV<sup>e</sup> s.



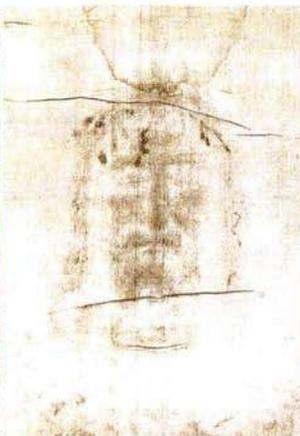
Pantocrator, Mont Sinaï, VI<sup>e</sup> s.



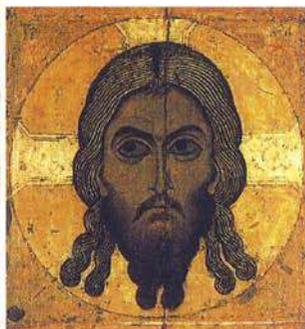
Christ, Mont Sinaï, XIII<sup>e</sup> s.



Mandylion Souzdal-Rostov, XIV<sup>e</sup> s.



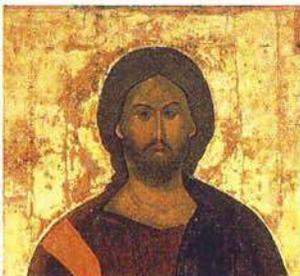
Visage positif du Linceul de Turin.



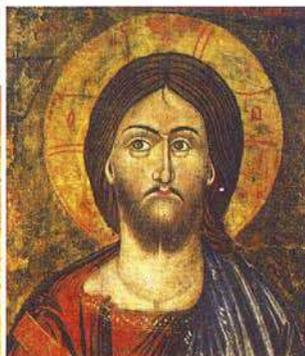
Le Sauveur acheïropoïète,  
Moscou, XII<sup>e</sup> s.



Christ Déisis, Zvenigorod,  
Roublev, XV<sup>e</sup> s.



Christ Déisis, Vysokhy, XIV<sup>e</sup> s.



Pantocrator, Grèce, vers 1600

# Sommaire

## EDITORIAL

Béatrice GUESPEREAU 2

## LE SAINT SUAIRE ET L'ICÔNE

Soeur Maire-Claire TAILLANDIER 4

## LE LINCEUL A SAINT HYPPOLYTE/DOUBS

Pierre. de RIEDMATTEN 9

## UN MANUSCRIT UNIQUE SUR L'IMAGE D'EDESSE

Dorothy CRISPINO 23

## LE « TEST ADN » ET LE LINCEUL DE TURIN

Jacques BARA 37

QUELQUES TEXTES POUR MEDITER 39

## VIE ASSOCIATIVE DE MNTV

Armelle SIMONNOT 43

Votre ABONNEMENT 43

◆ *“En couverture : les saintes femmes au tombeau (XII<sup>e</sup> s ; musée du Louvre) ; ce reliquaire dont on voit ici la couverture en argent doré repoussé provient des reliques de Constantinople envoyées par l'empereur Beaudoin à Saint Louis vers 1238. Il a échappé à la fureur révolutionnaire, car il contenait seulement... la pierre sur laquelle le Christ était supposé avoir appuyé sa tête.”*

## LA CROIX GLORIEUSE

---

*Par la Présidente*

On sait quelle trace de douceur, de ferveur et de joie, a laissée la venue du Pape à Paris, et à Lourdes pour la fête de la Croix Glorieuse...

Aux jeunes, que j'accompagnais, sur le Parvis de Notre Dame, Benoît XVI n'a pas hésité à léguer deux « trésors » inattendus : la Croix et l'Esprit Saint ! Rien d'un discours *soft* ou racoleur, mais des paroles vraies et exigeantes... Comme à Corinthe autrefois, dans un monde agité et corrompu, notre époque a besoin de retrouver « l'unique vraie sagesse », et le Pape l'invite à découvrir que la Croix, signe du Salut, est aussi le « témoin muet des douleurs des hommes, et en même temps, l'expression unique et précieuse de toutes leurs espérances ».

A la tombée du jour, silhouette blanche au seuil de la cathédrale, le Pape affirmait avec vigueur : « *L'Eglise vous fait confiance, je tiens à vous le dire* », pour conclure : « *Je vous confie la Croix du Christ. L'Esprit Saint vous en fera comprendre les mystères d'amour.* »

Et si la Croix fait peur, quel meilleur témoin de la Croix Salvatrice que le Linceul. Il nous montre l'au-delà de la souffrance : l'apaisement de ce Visage serein

qui nous aime au-delà de tout... et qui nous sauve du désespoir. Mgr Perrier, évêque de Lourdes, nous le rappelle en ces mots :

*« Jésus nous sauve du désespoir parce qu'il est allé jusqu'au point où tout autre que lui aurait désespéré. Lui continue à prier, et à regarder vers les autres, comme en témoignent les sept paroles qu'il a prononcées sur la Croix. »*

Le Linceul n'est certes qu'une chrysalide vide, après l'envol du Ressuscité, mais il nous permet de lancer le cri de saint Paul : « Mort, où est-elle ta victoire ? »

L'Eglise, bien sûr, nous invite à tourner nos regards désormais vers le Très Saint Sacrement. C'est encore Benoît XVI, aux Invalides, qui nous presse : « *Par nos paroles, nos silences et nos gestes, n'acceptons jamais de laisser s'affadir en nous et autour de nous la foi dans le Christ ressuscité, présent dans l'Eucharistie.* »

Et en citant Saint Jean Chrysostome, il ajoute : « *Ce qui est dans la Coupe, c'est précisément ce qui a coulé de son côté, et c'est à cela que nous participons.* » Voilà pourquoi il nous invite à élever la Coupe du Salut, et à invoquer le Nom du Seigneur, comme le meilleur moyen de fuir les idoles... Enfin il conclut : « *Que le Fils unique de Dieu, notre Maître et*

*notre frère, vous révèle la beauté de son Visage de Ressuscité ! »*

Là encore, qui nous fera voir son Visage... mieux que le Linceul ?

Nous sommes donc heureux d'achever dans ce numéro la profonde méditation de sœur Taillandier sur le visage et l'icône.

D'autres images inédites nous viennent par Dorothy Crispino, que nous remercions de ses recherches sur un très ancien document retrouvé en Haute Egypte par l'abbé Gaffre, à l'orée du XXème siècle ! Occasion d'approfondir la question de l'image d'Edesse.

Nous remercions aussi notre collaborateur, Jacques Bara, chercheur au CNRS, de répondre dans un bref article, aux questions qu'on nous pose souvent sur l'ADN...

Comme nous le disions dans le précédent bulletin, le Linceul nous entraîne toujours plus loin : l'infatigable Pierre de Riedmatten nous donne un long article sur le passage du Linceul à Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs et sur les fresques (toutes proches) de Terres de Chaux, ainsi que sur le linceul de Besançon.

Réjouissons-nous également des expositions de 2008 (notamment à St Hippolyte sur le Doubs et à St Emilion), et de celles prévues en

2009 : voilà le Canada qui nous invite pour le Carême, grâce aux jalons posés par Chantal Garde lors du Congrès Eucharistique de Québec en juin 2008. La Fraternité monastique de Jérusalem, à Montréal, souhaite une exposition, accompagnée de conférences-méditations, et projette une grande banderole extérieure, visible de tous les passants qui sortent du métro...

Nous sommes aussi tournés, dès maintenant, vers la **prochaine ostension** du Linceul, annoncée pour le printemps **2010** par le Pape Benoit XVI. Les projets ne manquent pas pour préparer cet événement : livrets, DVD, voyages organisés à Turin, conférences et expositions dans des lieux marquants...avec le souci de toucher tous les publics, et tous les âges, notamment les jeunes. Il nous faudra, bien sûr, de l'aide... Nous aurons donc besoin de faire appel à tous ceux parmi vous qui disposeront d'un peu de temps et de disponibilité !

Nous vous préciserons les choses lors de **l'Assemblée Générale**, qui aura lieu **le jeudi 19 mars 2009** à Paris. N'hésitez pas à nous rejoindre et nous faire vos propositions !

*Béatrice Guespereau*

## LE SAINT SUAIRE ET L'ICÔNE

---

Par Sœur Marie-Claire Taillandier

Comme annoncé dans les bulletins précédents (n° 37 et 38), nous achevons (§ 5) la publication de l'article de Sœur Marie-Claire Taillandier, moniale de l'abbaye de Solesmes, docteur en médecine (anatomopathologiste), et iconographe. Cet article a été établi à l'occasion du séminaire sur « Le Mystère du Saint Suaire, Icône des icônes », tenu à l'abbaye Saint Paul de Wisques, le 10 mai 2003, par l'association « Projet Nouveau Regard ». Il est paru en janvier 2006 dans les *Cahiers du Nouveau Regard* (cahier n°7) et sur le site : [www.projetnouveau REGARD.org](http://www.projetnouveau REGARD.org). Ce texte est reproduit avec l'autorisation de Dom Gérard Lafond, Père abbé de l'abbaye de Wisques.

**5. – Le visage de l'homme « à l'icône » ; les « très ressemblants », martyrs de l'espérance : Nous avons une demeure éternelle “non faite de main d'homme” et qui est dans les cieux<sup>1</sup>.**

La personne humaine dans son mystère unique se rend présente en effet par son visage, son regard et son nom.

Dans la tradition biblique, il y a aussi une réelle présence intentionnelle de Dieu dans son Nom. Et l'Apocalypse résume la béatitude éternelle par la vision de la Face et la communication du Nom : « *Les serviteurs de Dieu verront sa Face et son Nom sera sur leurs fronts<sup>2</sup>.* »

La tradition iconographique attache de son côté une grande valeur à la représentation du visage, expression de la personne, et du regard, fenêtre de l'âme ; elle veut de même que les noms soient inscrits sur les saintes icônes. Est-ce pour que le prototype se rende en quelque sorte **présent** à l'orant par la médiation de son *image* ? Une icône qui ne porte pas le nom du Christ ou du saint – qu'elle “rend présent” par sa *ressemblance* – n'est pas canonique.

Et voici que, de nos jours deux ingénieurs à l'Institut d'optique d'Orsay, André Marion et Anne-Laure Courage, ont étudié des fantômes d'inscriptions anciennes encadrant le Visage du Linceul<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> 2 Co 5, 1

<sup>2</sup> Ap 22, 4

<sup>3</sup> Cf. André MARION et Anne-Laure COURAGE, *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*, Albin Michel, 1997.

Présence, lumière cachée, Visage et Nom : le Linceul ne doit-il pas être vénéré comme **“l’Icône” des icônes<sup>4</sup> en même temps que** comme **relique insigne** ? Selon l’affirmation de notre Pape Jean Paul II, “L’art de l’icône reste lié à des canons théologiques et esthétiques précis et il est sous-tendu par la conviction que, en un certain sens, l’icône est un ‘sacrement’ : en effet, d’une manière analogue à ce qui se réalise dans les sacrements, elle rend **présent le mystère de l’Incarnation** dans l’un ou l’autre de ses aspects<sup>5</sup>”. “Le Saint Suaire, dit notre Pape, cette **Icône du Christ** abandonné dans la condition dramatique et solennelle de la mort, qui est depuis des siècles l’objet de représentations significatives, (...) nous exhorte à aller au cœur du mystère de la vie et de la mort pour découvrir le grand et consolant message qu’il renferme.”<sup>6</sup>

Ce message, quel est-il ? Serait-ce le dévoilement de l’Amour, de la Vie et de la Beauté en leur plénitude, par le Visage humilié de l’Homme-Dieu *qui révèle l’homme à lui-même* ? Tout visage d’homme, fut-il marqué par le péché, dès lors qu’il s’ouvre à la lumière de l’amour, manifeste sa dignité de personne *à l’image*.

Maurice Zundel évoque la noblesse et la beauté du visage qui naît à la grâce : “Que sont les cathédrales auprès d’un visage qui laisse transparaître la lumière où l’homme naît à soi en nous introduisant silencieusement dans l’espace où sa libération s’accomplit ? Chaque visage suscite en nous secrètement cette attente. Nous épions le moment où il sera enfin lui-même, dégagé de tous les masques qui l’aliènent à soi. Et il n’y a pas de joie plus grande que de vivre la transfiguration qui en fait soudain une présence infinie où deviennent sensibles, tout à la fois, la réalité divine et la réalité humaine<sup>8</sup>”.

---

<sup>4</sup> D’après le “*Horos*” de **Nicée II**, « Plus souvent on regardera les **saintes icônes**, plus ceux qui les contempleront seront amenés à se souvenir des “prototypes”, à se porter vers eux, à leur témoigner, en les baisant, une “**vénération d’honneur**”, sans que ce soit une adoration véritable qui, selon notre foi, ne convient qu’à Dieu seul. Mais comme on le fait pour l’image de la Croix précieuse et vivifiante, pour les saints évangiles, les saintes reliques de martyrs et pour les autres objets sacrés. On offrira de l’encens et des lumières en leur honneur. »

<sup>5</sup> Cf. JEAN PAUL II, *Lettre aux artistes*, 04/04/1999, n. 8

<sup>6</sup> Cf. JEAN PAUL II, *Méditation devant le Saint Suaire*, le 24/05/1998 à Turin, DC, n. 2184, p. 551, n° 8.

<sup>7</sup> Cf. VATICAN II, *L’Église dans le monde de ce temps* : *Gaudium et Spes*, n. 22.

<sup>8</sup> Cf. M. ZUNDEL, *L’Hymne à la joie*, « Amis de Maurice Zundel », 1987, p. 115.

Faut-il ajouter que la vérité du visage sans masque apparaît au plus haut point dans la Face ensanglantée livrée par amour aux outrages ? Jésus, les yeux bandés, la Face couverte d'un voile de dérision, prend sur lui l'aveuglement des pécheurs qui ne supportent plus son regard. Il permet que sa Face soit déshonorée par les crachats et les soufflets du mépris et de la haine. Le Verbe incarné dont *le Nom est au-dessus de tout nom*<sup>9</sup> ne peut pas même énoncer le nom de ses bourreaux : *Fais le Prophète ! Quel est celui qui t'a frappé ?*<sup>10</sup>. "La question reste sans réponse et se perd dans un silence douloureux"<sup>11</sup>. *Et Jésus se taisait*<sup>12</sup>. Devant la violence brutale, le Verbe de Dieu se tait. Il demeure prêt au pardon. Oui, le Visage douloureux du Linceul, la Face outragée, offerte sans défense au mystère d'iniquité est comme l'épiphanie de l'Amour, **l'icône de l'Amour véritable**.

Sainte Édith Stein, en décembre 1937, quelques années avant sa déportation et son holocauste, méditant devant l'image de la Sainte Face de Turin, écrivait dans une entière lucidité prophétique : "Maintenant, en ces temps qui sont les derniers, / Alors que la foi, l'espérance et l'amour ont disparu, / Tu as découvert ta Sainte Face, / La Face de Celui qui souffrit sur la Croix / Et ferma les yeux dans le sommeil de la mort. // **Comme derrière un voile**, nous voyons la souffrance / Dans ces traits saints et sublimes. // (...) Une **paix** insondable et profonde coule de ces traits. / Elle dit : / Tout est accompli. / Sur celui à qui tu te joins éternellement, tu jettes le **mystérieux voile** : / Il supporte avec toi ta souffrance / Et souffre comme toi / Caché, silencieux et profondément en paix. //"<sup>13</sup> Ainsi le regard de foi porté sur le Visage douloureux du Linceul voit transparaître à travers le "**mystérieux voile**" les traits lumineux de l'Amour vainqueur.



« *La Résurrection* », par Maria de Faykod à Lourdes

<sup>9</sup> Ph 2, 9

<sup>10</sup> Lc 23, 64

<sup>11</sup> Cf. Jean-Augustin ROBILLIARD, D.S., art. *Sainte Face*.

<sup>12</sup> Mt 26, 63

<sup>13</sup> Cf. Édith STEIN, *Le Secret de la Croix, Cahiers de l'École cathédrale*, Textes présentés par Vincent AUCANTE et Sophie BINGGELI, CERP, "Parole et Silence", 1998, p. 56 : *La Sainte Face*, 2<sup>e</sup> Dimanche de l'Avent, 5/12/1937.

Les expériences de nettoyage par filtrage de l'image tridimensionnelle du Visage du Saint Suaire, **en effaçant les cicatrices** et les signes de torture<sup>14</sup>, ont sans doute "rajeuni" la physionomie de l'homme du Linceul, mais peut-être aussi l'ont-elle comme recouverte d'un masque mortuaire ? L'expression extraordinaire de "mort vivant" diffusant la paix du pardon n'a-t-elle pas disparu ? Jésus ressuscité gardera les marques des clous et les cicatrices du transpercé afin que chaque Thomas incrédule que nous sommes puisse le reconnaître, l'atteindre et le toucher. Tout visage d'homme est appelé à refléter le Visage du Linceul et le Père Vladimir Zelinsky<sup>15</sup> nous dit comment chacun, dans son dernier dénuement, peut retrouver en soi l'icône du Christ, le Visage du Suaire.

Au siècle dernier où des idéologies de la haine de Dieu se sont traduites par une haine implacable de l'homme, icône de Dieu, nous avons vu tel bourreau faiblir devant le regard d'amour d'un témoin du Christ et s'écrier : "Cesse de me regarder ainsi !" Nous avons vu des tortionnaires s'acharner sur la personne des prêtres de Jésus Christ jusqu'à marteler leur visage dont ils ne supportaient plus le message d'amour. Le Père Jonas Petrika, de Lituanie, torturé et massacré dans ses vêtements liturgiques, en est un lumineux témoin<sup>16</sup>. Et simultanément, par la compassion qu'il éprouve pour son Sauveur crucifié et ressuscité, le chrétien reçoit la force du témoignage ; il est prêt à aimer jusqu'au don de sa vie.

L'Église d'Orient appelle les saints : les *très ressemblants*. Le péché de l'homme n'a pu détruire en lui "*l'image*" de Dieu ; mais la "*ressemblance*" qui en fera *l'icône du Christ* ne se réalise vraiment que par l'élan d'amour qui s'applique à « décrucifier Dieu<sup>17</sup> », selon le mot admirable de Maurice Zundel. Les centaines de milliers de martyrs des camps nazis et des goulags du communisme athée nous ont donné des témoignages d'une

---

<sup>14</sup> Sainte THERESE de LISIEUX a cette parole audacieuse : "C'est avec joie que je vous contemplerai au dernier jour portant le sceptre de la Croix ; puisque vous avez daigné me donner en partage cette Croix si précieuse, **j'espère au ciel vous ressembler et voir briller sur mon corps les sacrés stigmates de votre Passion**" (cf. *Acte d'Offrande (...) à l'Amour Miséricordieux*).

<sup>15</sup> Cf. Père Vladimir ZELINSKY, *Image de Dieu : Suaire de Turin ; un nouveau regard sur la mort*, "France Catholique", n. 2849 du 27/09/02.

<sup>16</sup> Cf. *Catholiques de Lituanie*, Éditions AED, 1987, photo, p. 54.

<sup>17</sup> Cf. M. ZUNDEL, *L'hymne à la joie*, op. cit., p. 116.

beauté morale capable de nous émouvoir jusqu'aux larmes ; car la victoire de la foi et de l'amour sur la haine et le mépris, la victoire de l'espérance de vie sur la torture et la mort violente, signent l'indubitable noblesse et dignité de la personne humaine qui, par la grâce du Christ vivant en elle, passe les ravins de la mort, comme aimantée par la Beauté du Visage ineffable de l'Homme-Dieu.

C'est le chant de victoire, au bord des fosses d'exécution des îles Solovki, d'un prêtre du Seigneur, un Allemand de la Volga, Peter Weigel, tel que l'entendit un jeune détenu moscovite, son disciple, lorsque la cohorte de plus d'un millier de condamnés passa devant lui, un soir brumeux d'octobre 1937 : "Je vis le visage pâle, émacié, du maître. Il sourit et prononça distinctement ce vers du prologue du Faust de Goethe : "*Auf! bade, Schüller, unverdrossen die irdische Brust in Morgenrot!*"<sup>18</sup> " : "Debout, jeune homme, baigne sans te lasser ta poitrine dans l'aurore du matin !"<sup>19</sup> " Le Père Weigel annonçait ainsi la joie pascale du **martyr de l'espérance** qui affirme, en mourant pour le Christ : *Nous avons une demeure éternelle qui n'est pas faite de main d'homme (αχειροποιητον) et qui est dans les cieux*<sup>20</sup>.

Déjà la gloire de Dieu se reflète sur le visage de ses martyrs, car chantant sa louange au cœur même du brasier infernal<sup>21</sup>, ils voient déjà resplendir sur eux la Face adorable du Très-Haut : Jésus Christ, Vainqueur du monde et de la mort.

*Sœur Marie-Claire Taillandier*

---

<sup>18</sup> Cf. A. WENGER, Catholiques en Russie, selon les archives du KGB, pp. 165-166.

<sup>19</sup> Cf. V.I. TCHIRKOV, *Mémoires*, Moscou 1991 ; référence donnée par A. WENGER, *op. cit.* p. 166.

<sup>20</sup> 2 Co 5, 1 : Nous savons en effet que si cette tente – notre demeure terrestre – vient à être détruite, nous avons une maison qui est l'œuvre de Dieu, une demeure éternelle qui "**n'est pas faite par la main**" (αχειροποιητον) et qui est dans les cieux :

Οιδαμεν γαρ οτι εαν η επιγειοσ ημων οικια του σκηνουσ καταλυθη, οικοδομη εν εκ Θεου. χομεν οικιαν **αχειροποιητον** αιωνιον εν τοισ ουρανοισ.

<sup>21</sup> Cf. Dn 3, 41 : cantique d'Azarias, l'un des trois enfants dans la fournaise : « Et maintenant, nous mettons **tout notre cœur** à te suivre, à te craindre, et à **rechercher ta Face** ! ».

## Le Linceul est passé à *St Hippolyte sur le Doubs* mais pas à Besançon

---

par Pierre de Riedmatten

*L'exposition mise en place par MNTV à Saint-Hippolyte sur le Doubs, en juillet 2008, a permis, pour les habitants et les nombreux touristes de passage, de faire revivre l'importance religieuse du passé médiéval de cette petite ville de Franche-Comté<sup>1</sup>. C'est ainsi l'occasion d'essayer d'approfondir cette période de la vie mouvementée du Linceul de Turin, bien que l'importante documentation sur cette période soit parfois contradictoire (notamment les dates et les généalogies). Il appartiendra aux historiens de confirmer ou infirmer les éléments présentés ici.*

### 1- Le Linceul à Saint-Hippolyte sur le Doubs

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> s, cette cité fut le chef-lieu de la « Franche Montagne », les habitants disposant déjà d'une charte de franchises<sup>2</sup> pour se constituer en commune, charte attribuée par Jean II, comte de la Roche. Ce seigneur résidait au château/forteresse de la Roche en Montagne qui protégeait et dominait la ville, à l'entrée d'une grotte, dans les falaises abruptes juste au-dessus. Ce Jean de la Roche était-il de la même famille que le fameux Othon I<sup>o3</sup> de La Roche, l'un des chefs de la quatrième croisade, lequel a obtenu le Linceul lors du partage des trésors de Constantinople, en 1204<sup>4</sup>, et l'a très vraisemblablement emmené à

---

<sup>1</sup> Située au confluent du Doubs et du Dessoubre, la ville de St-Hippolyte s'est créée au XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s, autour des exploitations de sel (les puits à muire) ; cet enjeu stratégique a conduit à la protéger par une forteresse et des fortifications (sept tours de défense existaient encore au début du XVII<sup>e</sup> s).

<sup>2</sup> En 1307, le comte de Montbéliard accorda, à son tour, une charte libératrice à Belfort. Le nom de Franche-Comté, est apparu pour la première fois en 1366 ; selon certains documents, il pourrait être dû à ces franchises, qui avaient commencé sous la domination du Saint Empire Romain Germanique.

<sup>3</sup> numérotation adoptée par tout le monde aujourd'hui, mais à prendre avec réserves, car cet Othon avait lui-même, semble-t-il, des ancêtres s'appelant Othon.

<sup>4</sup> « Il y avait parmi eux six barons du comté de Bourgogne...entre lesquels Othon de la Roche se distingua si fort qu'il fut récompensé de ses services par le don des Principautés d'Athènes et de Thèbes... et que les princes croisés lui laissèrent la plus belle relique qui fut à Constantinople » - manuscrit cité par Chiflet et Dunod de Charnage, mais à prendre avec réserves (cf. exposé de G. Zaccane au congrès du CIELT à Nice en 1997).

Athènes<sup>5</sup> ? Ce n'est pas impossible, compte tenu de la proximité géographique des sites<sup>6</sup> et de l'importance de la famille d'Othon<sup>7</sup>. En tous cas, il semble y avoir eu au moins de multiples alliances<sup>8</sup>.

L'église Notre Dame (collégiale) fut construite au début du XIV<sup>e</sup> s, pour accueillir un chapitre de huit chanoines, fondé en 1303 par ce même Jean II, comte de la Roche. Cette collégiale comporte ainsi de nombreuses pierres tombales de la famille de La Roche<sup>9</sup>, des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s, au point qu'il n'est pas possible aujourd'hui de marcher ailleurs, quand on est juste devant le chœur.

C'est dans cette église que Marguerite de Charny<sup>10</sup> et son deuxième époux vinrent mettre le Linceul en sûreté, en 1418. En effet, selon un acte du 6 Juillet 1418, Humbert de Villersexel<sup>11</sup>, comte de la Roche en Montagne et de St-Hippolyte, déclare avoir reçu le Linceul des mains des chapelains de Lirey, et s'être engagé à le restituer aux dits chanoines lorsque les temps seront meilleurs. Une plaque de marbre (voir figure 1), fixée dans la chapelle de droite de la collégiale, dite alors chapelle des

---

<sup>5</sup> cf. lettre de Théodore Ange Commène au pape Innocent III, datée de 1205, qui situe le Linceul à Athènes.

<sup>6</sup> Le château de la Roche se trouve à Rigney sur l'Ognon (également dans le Doubs), à 50 km environ (à vol d'oiseau) de St-Hippolyte. Il est aussi bâti sur la roche, fréquente dans cette région. Est-ce pour distinguer le château de St-Hippolyte que celui-ci prit le nom de la Roche en Montagne ?

<sup>7</sup> Dès le XI<sup>e</sup> s, les comtes de la Roche possédaient de vastes domaines dans cette région. Au XII<sup>e</sup> s, ils étaient déjà cités comme conseils et témoins dans les actes de justice des comtes de Bourgogne (cf. documentation disponible au château de la Roche à Rigney).

<sup>8</sup> Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> s, la famille de la Roche se divisa en deux : Guy (successeur d'Othon I<sup>o</sup> comme duc d'Athènes) continua la branche des sires de la Roche ; tandis que son frère cadet, Othon II, donna naissance à la branche des sires de Ray (Othon I<sup>o</sup> avait épousé Isabelle de Ray) ; cet Othon II, mort en 1254, aurait épousé Etiennette de la Roche St-Hippolyte ; selon d'autres sources, c'est sa fille Guillemette qui aurait épousé un seigneur de Villersexel, dont le petit-fils a épousé une comtesse de la Roche en Montagne (cf. notamment la documentation disponible au château de la Roche à Rigney).

<sup>9</sup> Des pierres tombales de la famille de la Roche ont été également conservées au musée lapidaire de Besançon (cf. documentation disponible au château de la Roche à Rigney).

<sup>10</sup> Marguerite de Charny était la petite-fille de Geoffroy I<sup>o</sup> de Charny et de Jeanne de Vergy, laquelle descendait directement d'Othon I<sup>o</sup> de la Roche ; c'est Jeanne de Vergy qui exposa le Linceul à Lirey, pour la première fois, sans doute au début de 1357, son mari étant mort le 19 septembre 1356, à la bataille de Poitiers.

<sup>11</sup> Le château de Villersexel, également sur l'Ognon, se trouve (à vol d'oiseau) à 40 km environ de St-Hippolyte et à 25 km de Rigney.

Buessards (aujourd'hui Notre Dame de Pitié), mémorise cet acte, considéré comme l'acte de dépôt. Une fresque, qui aurait été dégradée pendant la Révolution, se trouve cachée par l'autel actuel<sup>12</sup> de cette chapelle latérale : elle représenterait la ville de Jérusalem ainsi que le Saint Suaire, comme le précise le témoignage de Jean-Jacques Chifflet<sup>13</sup> : "*Une image du Saint Suaire, représentant à la fois la partie antérieure et la partie postérieure du corps, était peinte sur le mur de la chapelle des Buessards, dans l'église de St-Hippolyte, comme souvenir du suaire conservé là, ou de quelque faveur insigne obtenue grâce à lui,...*". Et on peut voir, dans le chœur de l'église, un beau vitrail (du XIX<sup>e</sup> s.) représentant Humbert de la Roche/Villersexel (en tenue de croisé) tenant entre ses mains le Linceul, déployé sur son bras droit et laissant voir le Christ de face, jusqu'au bassin (figure n<sup>o</sup> 2).

## **2- Le Linceul était-il à Montfort en Auxois à cette époque ?**

Il y a cependant une ambiguïté importante que nous ne pouvons pas résoudre formellement (ce sera, nous l'espérons, le travail des historiens). L'association qui se consacre à la restauration du château de Montfort en Auxois<sup>14</sup> (voir fig.3) a édité une brochure<sup>15</sup> mentionnant : « *le Linceul retourne au château de Montfort en 1418, comme l'atteste le contre-reçu signé par Humbert de Villersexel, en date du 6 juillet 1418* » ; les auteurs s'appuient pour cela sur un article d'Antoine Legrand paru en 1985<sup>16</sup>, qui cite « *la teneur* » de ce contre-reçu :

*« Humbert, comte de la Roche, seigneur de Villar-Sessey et de Lirey, savoir faisons à tous que pour la guerre qui à présent est, et pour le trouble des gens de mal volonté, avons reçu par la main de nos chapelains, doyen et chapitre de Nostre-Dame de Lirey des joyaulx et des sanctuaires de ladicte église, les choses qui s'ensuyvent : premier, ung drap ouquel est la figure ou représentation du suaire Nostre Seigneur Jesus Christ, lequel est ung coffre armoyé des armes de Charny, lesquels joyaulx et reliquaires pour la seureté d'estre bien et seurement gardés en notre chatel de Montfort et avons prins et reçeus en garde et promettons en bonne foy pour nous et les aiant cause de nous, de les*

---

<sup>12</sup> datant du XIX<sup>e</sup>s, comme toutes les boiseries de l'église, en style drapé du Moyen-Age.

<sup>13</sup> « *De linteis sepulchralibus Christi servatoris* » - traité publié à Anvers en 1624 ; texte cité dans le n<sup>o</sup> 28 de la Revue Régionale d'Ethnologie Franc-Comtoise (dite « Barbizier ») - avril 2004.

<sup>14</sup> à 2 km au sud de Montbard, commune de Montigny (Côte d'Or).

<sup>15</sup> « *La Seigneurie de Montfort en Auxois au fil des siècles* » - Michel et Renée Paquet - Ed. Mons Forti - 2000.

<sup>16</sup> « *Le linceul de Turin. Quinze siècles de voyages* » - A. Legrand - article paru dans le n<sup>o</sup> 17 de la revue « Notre histoire » - nov.1985.

*restituer et bailler à ladicte église, toutefois que la tribulation qui à présent est en France sera finie, et que nous en serons requis de par nos dicts chapelains ».*

Or c'est exactement ce texte qui est utilisé pour justifier le dépôt du Linceul à St- Hippolyte (cf. ci-dessus : acte du 6 juillet 1418 mémorisé dans la plaque de marbre de l'église).

Il est vrai que la seigneurie de Montfort appartenait à la famille de Charny<sup>17</sup>, de même que d'autres seigneuries relativement proches de Lirey (Savoisy,...) ; et que, selon A. Legrand, le Linceul y aurait été déjà conservé pendant près de trente ans, de 1360 à 1389<sup>18</sup>, après les difficultés rencontrées avec l'évêque de Troyes lors des premières expositions à Lirey (difficultés supposées seulement, car il n'y a aucune trace d'une éventuelle enquête menée par l'évêque - Henri de Poitiers - pour montrer qu'il s'agissait d'une peinture<sup>19</sup>).

### **3- Que s'est-il passé en 1418 ?**

A cette époque, la situation est devenue très grave en France (c'est-à-dire dans les territoires dépendant directement du roi) : depuis 1392, la folie du roi Charles VI n'a fait qu'empirer ; la guerre se poursuit toujours, avec ses paix précaires et ses épisodes tragiques, en particulier la récente déroute française, inattendue, lors de la bataille d'Azincourt (1415), suivie de l'envahissement de la Normandie par Henri V ; les dissensions entre Armagnacs et Bourguignons conduisent à la déliquescence totale du royaume et entraînent une grande insécurité dans les campagnes, sillonnées par des bandes de pillards en armes ; le dauphin Louis est mort en décembre 1415, suivi de son frère Jean ; en 1417, Isabeau de Bavière est passée dans le camp des Bourguignons (qui se rallieront aux Anglais en 1419).

Marguerite de Charny, veuve depuis 1415 de son premier mari<sup>20</sup>, vient de se remarier (en juin 1418<sup>21</sup>) avec son lointain cousin, Humbert de Villersexel, comte de la Roche St-Hippolyte. Or, le 29 mai 1418, les Bourguignons ont pris le contrôle de Paris qui est devenu le théâtre de

---

<sup>17</sup> Jeanne de Vergy l'avait apportée en dot, lors de son mariage, en 1340, avec Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny.

<sup>18</sup> Suite à la mort de Jeanne de Vergy (à la fin de 1388), son fils Geoffroy II de Charny reprit les expositions à Lirey après l'accord du légat du Pape (Pierre de Thury) ; les bulles ultérieures de Clément VII, en 1390, mirent un terme définitif à la polémique suscitée par l'évêque Pierre d'Arcis.

<sup>19</sup> cf. « *Ulysse Chevalier pris en flagrant délit* » - MNTV n° 37.

<sup>20</sup> Jean de Beaufremont, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

<sup>21</sup> cf. notamment « *Le Suaire de Turin* » - Ian Wilson - Ed. Albin Michel - 1984 - p.301.

toutes les horreurs, et le dauphin Charles a dû être placé en lieu sûr, à Melun, puis à Bourges<sup>22</sup>. Ces derniers événements, faisant encore peser davantage le risque d'une invasion anglaise sur la région de Troyes ne pouvaient qu'augmenter les graves craintes des chanoines de Lirey<sup>23</sup> sur le sort de leur précieuse relique ; ils ont donc pu presser la décision de départ, prise le 6 juillet 1418, quelques jours seulement après le remariage de Marguerite de Charny.

Or, St-Hippolyte sur le Doubs est hors de France (voir la carte en fig. 4), dans « la Comté » de Bourgogne qui dépend alors directement du Saint Empire Romain Germanique<sup>24</sup>. Le Linceul ne peut donc trouver meilleur refuge que dans ce site défensif, extérieur aux luttes franco-anglaises. Certes, aller à Montfort en Auxois permet en principe d'éloigner le Linceul de la zone la plus dangereuse. Mais cette région est encore dans la zone d'influence des anglais, dans ces territoires dépendant du roi discrédité.

Il y a donc une contradiction apparente, dans le reçu signé par Humbert de Villersexel, entre la décision de « *garder seurement* » le Linceul à Montfort, donc en France, et la promesse de le rendre lorsque « *la tribulation qui à présent est en France sera finie* », ce qui peut laisser supposer une mise en sûreté hors de France. A moins que (peut-on formuler cette hypothèse ?) Marguerite de Charny et son mari aient voulu rassurer les chanoines sur un retour ultérieur du Linceul plus facilement garanti depuis Montfort que depuis un territoire étranger. Le Linceul aurait donc pu aller d'abord officiellement à Montfort, puis partir discrètement, quelques jours ou quelques semaines plus tard à St-Hippolyte.

#### **4- De 1418 à 1453**

Selon les habitants de St Hippolyte, le Linceul y serait resté de 1418 à 1452, soit pendant 34 ans. Tous les ans, il était présenté au public, le jour de Pâques, dans une prairie toute proche, au bord du Doubs, dite actuellement

---

<sup>22</sup> cf. « *En chemin avec Jeanne d'Arc* » - coll. Itinéraires de l'Histoire - Ed. Ouest-France - 2004.

<sup>23</sup> Lirey n'est qu'à 20 km de Troyes.

<sup>24</sup> L'ancien royaume de Bourgogne avait été divisé en deux territoires, au XI<sup>e</sup> s : à l'ouest de la Saône, le duché de Bourgogne dépendant du roi de France ; à l'est (pays jurassiques), la Comté - devenue plus tard la Franche-Comté - qui est toujours rattachée au Saint Empire, au XV<sup>e</sup> s.

« le Clos Pascal »<sup>25</sup> ; une plaque de bronze porte, en ce lieu, l'inscription suivante (quasiment identique au marbre de l'église - fig. 1) :

« *Le Saint Suaire de N. S. Jésus Christ, envoyé en France à la IV<sup>e</sup> croisade<sup>26</sup> et confié au Comte Humbert de la Roche de Saint Hippolyte par les chanoines de Lirey en Champagne, a été exposé et vénéré en ce lieu du "Clos Pascal" pendant trente quatre ans, de 1418 à 1452, avant d'être cédé au duc de Savoie et à Anne de Chypre son épouse, par Marguerite de Charny, veuve du comte Humbert* ». Le Linceul était donc en lieu sûr lorsque Charles VI signa (le 21 mai 1420) le honteux traité... de Troyes, qui écartait officiellement le dauphin Charles de la succession au trône de France et donnait la régence du royaume à Henri V d'Angleterre (lequel épousa alors la fille de Charles VI et en eut un fils, Henri VI, roi d'Angleterre et de France<sup>27</sup>).

Antoine Legrand (cf. art. cité plus haut) suppose cependant que le Linceul, conservé dans le château de Montfort « *pendant une vingtaine d'années au moins, après 1418* » ne serait arrivé à St-Hippolyte que vers 1449.

Reconnaissant toutefois que « *la durée de ce nouveau séjour du Linceul à Montfort n'est précisée dans aucun document* », il semble justifier cette longue présence par la supposition suivante : « *il devait y être encore lorsque Jeanne d'Arc, allant à Chinon, passa la nuit du 25 au 26 février 1429 en vue de la forteresse* ». Or, selon les études récentes<sup>28</sup> c'est justement le soir du 25 février 1429 que Jeanne d'Arc aurait été reçue par le roi lui-même à Chinon ; elle avait fait, en onze jours seulement, le voyage de Vaucouleurs à Chinon, en allant d'abbayes en monastères, et en marchant de nuit, « *à cause des soldats bourguignons et anglais qui régnaient par les chemins<sup>29</sup>* » ; et, pour passer inaperçue, Jeanne ne put même entendre la messe que deux fois seulement. Le trajet le plus probable (donc le plus court) passe ainsi par St-

---

<sup>25</sup> appelée aussi « le Pré du Seigneur » par certains auteurs - cf. notamment J.J. Chifflet dans son traité de 1624 déjà cité ; appellation reprise par Antoine Legrand (article paru dans le n° 17 de la revue « Notre histoire » - nov.1985). Cette prairie a été également appelée « le champ du Mauconseil », peut-être en souvenir du « mauvais conseil » donné à Marguerite de Charny de ne pas rendre le Linceul aux chanoines de Lirey.

<sup>26</sup> Il n'y a aucune preuve, à ce jour, que le Linceul soit revenu en France juste après la IV<sup>e</sup> croisade (les années 1206 – 1208 ont été avancées, à propos du suaire de Besançon, voir ci-après) ; ni même lors du retour en France d'Othon de la Roche, supposé en 1224.

<sup>27</sup> à la mort de Charles VI en 1422 ; la régence fut assurée par le duc de Bedford.

<sup>28</sup> cf. a) « *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins* » - Régine Pernoud - Ed. du Seuil - 1962 ; b) « *En chemin avec Jeanne d'Arc* » - coll. Itinéraires de l'Histoire - Ed. Ouest-France - 2004.

<sup>29</sup> témoignage de Bertrand de Poulengy » au procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc.

Urbain, Bar s/Aube, Bar s/Seine, Auxerre et Gien, mais reste très éloigné de Montfort en Auxois (40 km au plus près).

On sait par ailleurs que, quelques années après la mort d'Humbert de la Roche/Villersexel (en 1438), la paix étant revenue en France avec le couronnement de Charles VII (1429) et la libération progressive du territoire (reprise de Paris en 1436), les chanoines de Lirey réclamèrent le retour du Linceul chez eux. Après plusieurs demandes, sans succès, l'affaire passa devant le Parlement de Dôle (9 mai 1443), puis devant l'Officialité diocésaine de Besançon (18 juillet 1447), deux lieux en Terres d'Empire (voir carte fig.4) ; ce qui laisse supposer que le Linceul était bien toujours à St-Hippolyte. Des arrangements successifs permirent à Marguerite de Charny (qui avait rendu les autres « joyaulx » provenant de Lirey) de conserver le Linceul, à condition d'entretenir l'église de Lirey et de subvenir aux besoins des chanoines.

Toutefois, Marguerite de Charny, qui n'avait pas pu avoir d'enfant de ses deux mariages, chercha à confier la relique à des mains sûres. Elle fit ainsi plusieurs tentatives (infructueuses), notamment en 1449 en Belgique (à Chimay dans le Hainault, et à Mons), et, en 1452, au château de Germolles (près de Macon). Rien ne dit qu'après ces échecs, elle ne ramena pas le Linceul à St-Hippolyte, qui en revendique la garde jusqu'en 1452, selon des « lettres de Chambéry », mentionnées sur la plaque de marbre de l'église (fig. 1), lettres qu'il conviendrait d'examiner attentivement.

Le 22 mars 1453, Marguerite de Charny céda finalement le Linceul au duc Louis de Savoie<sup>30</sup> et à sa femme, Anne de Lusignan<sup>31</sup>, ce qui lui valut plus tard (en 1459) d'être « *excommuniée au-delà de la mort* » par l'Officialité de Besançon (pendant quelques semaines seulement<sup>32</sup>). En l'absence de toute transaction officielle connue, on sait seulement que le duc de Savoie « offrit » d'abord à Marguerite de Charny, « *en échange de ses précieux services* », les revenus de la seigneurie de Varambon<sup>33</sup>, qu'il avait récemment

---

<sup>30</sup> lui-même vassal du Saint Empire.

<sup>31</sup> Elle avait sans doute de bonnes raisons d'attacher de l'importance, voire une grande dévotion, au Linceul : fille du roi de Chypre (et sœur du roi en exercice), donc descendante des rois de Jérusalem, elle avait suivi dans sa jeunesse, le 16 août de chaque année, la fête orthodoxe de l'arrivée à Constantinople du mandylion d'Edesse (le 15 août 944) ; cf. « *Le Snaire de Turin* » - Ian Wilson - Ed. Albin Michel - 1984

<sup>32</sup> Le demi-frère de Marguerite de Charny, Charles de Noyers, fit lever cette excommunication, en apprenant aux chanoines de Lirey le transfert du Linceul à la Maison de Savoie (...et en leur offrant une compensation financière).

<sup>33</sup> près de Pont d'Ain.

confisquée à François de La Palud<sup>34</sup>. Ayant épousé la nièce et héritière d'Humbert de Villersexel, celui-ci était d'ailleurs devenu (en 1440) comte de Villersexel, de la Roche en Montagne et de St-Hippolyte. [A noter que la chapelle Notre Dame du Mont, située en haut de la ville de St-Hippolyte, a été construite - en 1542- par un autre François de la Palud.] Puis, comme les terres de Varambon (dont le château avait été rasé par le duc de Savoie) avaient dû être restituées au roi de France, Marguerite de Charny reçut en compensation la châtellenie de Miribel ; mais elle ne profita pas davantage des revenus de Miribel <sup>35</sup> et mourut peu après (en 1460), sans ressources.

## 5- Le suaire de Besançon

Tous les historiens sont maintenant d'accord pour dire que le suaire de Besançon n'était qu'une copie (partielle et peu fidèle) du Linceul de Turin, et que celui-ci n'est même jamais passé par Besançon. Pourtant, aujourd'hui encore, les textes affichés à la cathédrale St-Jean parlent du suaire, sans dire qu'il s'agissait d'une copie, ni que l'original est resté à St-Hippolyte sur le Doubs au XV<sup>e</sup> s. pendant 34 ans.

Pendant des siècles en effet, les bisontins ont considéré que le véritable linceul du Christ était le suaire de Besançon. Une tradition bien ancrée, reprise par différents auteurs, voulait en effet que, dès 1206, Othon de la Roche ait envoyé cette relique à son père, Ponce de la Roche, lequel l'aurait alors donnée à l'archevêque de Besançon, Amédée de Tramelay<sup>36</sup>. Pour justifier l'arrivée soudaine du Linceul à Lirey, certains allaient même jusqu'à imaginer qu'un seigneur de Vergy<sup>37</sup> l'aurait subtilisé dans la cathédrale St-Etienne de Besançon lors de l'incendie de 1349 (cet incendie a même permis à certains auteurs de justifier *la perte des archives attestant l'ancienneté* de ce suaire<sup>38</sup>). Pour d'autres, il y aurait même eu deux linceuls : celui de Besançon pour la mise au tombeau, et celui de Turin pour la descente de croix<sup>39</sup>.

---

<sup>34</sup> pour tentative d'assassinat d'un proche parent d'Anne de Lusignan.

<sup>35</sup> près de Lyon ; voir notamment l'article paru dans le n° 93 de la revue « Au Clos du Doubs », sous la plume de Véronique Garévorian, en mai - juin 2008.

<sup>36</sup> Cette tradition est parfois simplement mentionnée, par exemple par Antoine Legrand qui place en 1208 l'arrivée du suaire à Besançon - (cf. article déjà cité).

<sup>37</sup> qui ne pourrait guère être que Guillaume III de Vergy, le père de Jeanne ; mais il était gouverneur du Dauphiné en 1349, année du rachat du Dauphiné par le roi de France.

<sup>38</sup> On pouvait ainsi le faire remonter à un don d'un des empereurs Théodose !

<sup>39</sup> Cette hypothèse pourrait reposer sur un texte attribué au « vénérable Bède », vivant au VIII<sup>e</sup> s. Elle a été reprise par l'historien J.J. Chifflet au début du XVII<sup>e</sup> s ; cf. notamment l'article de Marie Spinelli-Flesch dans la revue « Barbizier » n° 28, paru en 2004.

Ces traditions et interprétations reposaient sur plusieurs textes relativement peu anciens (cartulaire, généalogies,...), et plus précisément sur le document dit « manuscrit 826 » (du début du XVIII<sup>e</sup> s), conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon. Le Docteur Gian Maria Zaccone a fait, assez récemment, une analyse très détaillée<sup>40</sup> de ce manuscrit 826 qui comprend deux « dissertations », de formats différents, d'auteurs différents et de dates différentes : la première, « pour » l'authenticité, semble avoir utilisé des éléments de l'histoire du linceul de Turin pour « *bâtir un passé au suaire de Besançon* », notamment en faisant intervenir Othon de la Roche dans son transfert en Bourgogne (cf. ci-dessus) ; la seconde, « contre » l'authenticité, démontre qu'il s'agit bien d'une peinture sur un tissu récent, et fait déjà mention de la possibilité de son utilisation pour les offices pascals concernant le Mystère de la Résurrection. G. M. Zaccone a montré que la première « dissertation » s'appuie sur des sources peu sûres<sup>41</sup>. « *Il est évident, écrit-il, que le manuscrit 826, trop souvent cité, ne contient finalement aucune notice historique certaine* ». Au total, conclut-il, « *il n'y a pas de raison d'invoquer ce manuscrit... pour justifier le rôle supposé d'Othon de la Roche... ni qu'il existe à Besançon une documentation prouvant la donation du suaire, d'Othon à Ponce de la Roche* ».

Le suaire de Besançon ayant été détruit pendant la révolution, sans doute en 1792<sup>42</sup>, on ne le connaît aujourd'hui que par les descriptions des textes anciens (après 1570), et par les représentations qui en ont été faites ; elles sont nombreuses et variées, allant de la simple figure humaine à divers types d'entourages (fleurs ; instruments de la Passion ; anges, saints, évêques et chanoines le tenant lors des ostensions,...). Un des arguments justifiant son authenticité était que les traces des clous étaient dans les paumes, ce qui était cohérent avec la logique et la tradition de l'époque (et rendait suspect le Linceul de Lirey/Chambéry/Turin !!). La fig. 5 (ici en

---

<sup>40</sup> présentée au III<sup>e</sup> Symposium Scientifique International organisé à Nice par le CIELT en 1997 ; G.M. Zaccone était alors vice-président du Centre International de Sindonologie de Turin.

<sup>41</sup> Selon G.M. Zaccone, l'étude du manuscrit 826 par Paul Vignon [cf. « *Le Linceul du Christ* » (1902) ; « *Le Saint Suaire de Turin devant la science* » (1939)] montrait déjà notamment que les sources historiques de ce manuscrit pour justifier l'authenticité du suaire de Besançon sont « *inexistantes ou approximativement interprétées* ».

<sup>42</sup> Il aurait été brûlé, sur ordre de la Convention ; et les moules de cuivre servant aux reproductions auraient été également détruits ; mais il n'y a pas de procès-verbal de la destruction effective du suaire ; les procès-verbaux du procès du suaire par la Convention datent de 1794.

noir et blanc) montre peut-être la forme la plus proche de l'original<sup>43</sup> : on sait maintenant que ce tissu de lin ne mesurait que 2,70 x 1,30 m<sup>44</sup>, et que l'image peinte, visible des deux côtés du tissu, représentait seulement la face antérieure du Christ nu<sup>45</sup>, avec les pieds nettement séparés et seulement les cinq plaies, sous forme de petits ronds rouges (vermillon). L'historien J.J Chifflet a montré les différences entre les suaires de Besançon et de Lirey (représentés côte à côte sur une gravure célèbre, du XVII<sup>e</sup> s). A noter que la plaie du coup de lance se trouve pratiquement toujours à gauche, comme sur le positif du Linceul de Turin. Au niveau du visage, les similitudes avec le Linceul de Turin sont nombreuses (barbe bifide, yeux accentués, pommettes saillantes, ...).

### **Quelle est l'origine de ce suaire ?**

Comme l'ont signalé plusieurs auteurs<sup>46</sup>, il semble que, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> s, un linge blanc<sup>47</sup> servait à simuler le linceul du Christ, dans les représentations du mystère de la Résurrection glorieuse, qui avaient lieu dans la cathédrale : le matin de Pâques, des « anges » présentaient un suaire pour démontrer la résurrection du Christ. Cette pratique, oubliée pendant longtemps, a refait surface au XVI<sup>e</sup> s, peut-être (selon G.M. Zacconne) en raison de la notoriété grandissante du Linceul arrivé à Chambéry depuis 1453. En tous cas, la première mention d'une image sur ce tissu remonte au 7 mars 1523. Le Père de Gail estime qu'elle a pu être peinte en 1515<sup>48</sup>, à partir du Linceul désormais conservé à Chambéry, ce qui est cohérent avec les dates indiquées plus haut. [Si une copie avait été faite pendant le séjour du Linceul à St-Hippolyte (hypothèse avancée parfois), elle aurait sans doute été montrée plus tôt.]

Cette peinture est devenue si célèbre qu'elle semble être passée pour l'original, entraînant des ostensions et une très grande dévotion (30.000

---

<sup>43</sup> Réduction réputée au 1/3 de la grandeur réelle, conservée à Besançon (Bibliothèque municipale) ; dimensions : 90 x 45 cm ; dessin sur toile de lin damassée blanche, tiré d'une gravure sur cuivre, dû à Jean de Loisy (vers 1634) ; la peinture du Christ est de couleur jaune ocre avec les cinq plaies vermillon.

<sup>44</sup> Le linceul de Turin mesure 4,36 x 1,10 m.

<sup>45</sup> La pudeur pourrait-elle expliquer que la face dorsale, nue, visible sur le Linceul de Turin n'ait pas été reproduite sur le suaire de Besançon ?

<sup>46</sup> cf. a) article d'Antoine Legrand (1985), déjà cité ; b) « *Le saint suaire de Besançon* » - article de Marie Spinelli-Flesch, paru en 2004 dans la revue « Barbizier » n<sup>o</sup> 28, déjà cité ; c) article de G.M. Zacconne (1997) déjà cité.

<sup>47</sup> Le suaire avec une image ne figure pas dans l'inventaire des biens de la cathédrale fait en 1253.

<sup>48</sup> cf. « *De Jérusalem à Turin, Histoire religieuse du linceul du Christ* » - Paul de Gail - 1974 ; cité par G.M. Zacconne.

pèlerins en 1533). Une messe du saint suaire fut instituée à la fin du XVI<sup>e</sup> s ; il fut invoqué pour conjurer la peste de 1636 ; une « Confrérie du saint suaire » fut créée en 1667. Une chapelle dédiée au suaire fut d'abord élevée dans la cathédrale St-Etienne. Puis, en 1669, lorsque Vauban fit détruire cette église (pour améliorer la défense de la ville), le suaire fut transféré dans l'ancienne église St-Jean, située un peu plus bas et devenue la nouvelle cathédrale. Lors de la capitulation de la ville, devant les armées royales, en 1674, la seule condition posée fut la garde de cette relique. Et les ostensions se sont maintenues jusqu'à la Révolution<sup>49</sup>, au rythme de trois puis de deux par an.

A l'opposé de l'abside du chœur, se trouve une abside particulière<sup>50</sup>, dite « abside du saint suaire », avec une décoration (début du XVIII<sup>e</sup> s) représentant les différentes étapes de la Passion), ainsi que, en hauteur et au centre, une représentation du voile de Véronique (fig.6).

## 6- Les fresques de Terres de Chaux

Mais revenons à côté de St-Hippolyte, au petit village appelé maintenant « Les Terres de Chaux »<sup>51</sup>, dans l'église (du XII<sup>e</sup> s), dite de « Chaux-lès-Chatillon »<sup>52</sup>. L'abside, reconstruite au XIV<sup>e</sup> s, possède une voûte gothique à six branches qui avait été recouverte de plâtre au XIX<sup>e</sup> s (pour économiser le chauffage). En 1997, la chute inopinée d'un morceau de cet enduit a fait apparaître une partie de fresque, ce qui a conduit à faire dégager totalement la couche d'enduit de cette abside.

Sont alors apparues des fresques entre chacun des arcs-ogivaux ; elles représentent des anges portant les instruments de la Passion du Christ : l'ange à la colonne (de la flagellation) ; l'ange à la couronne d'épines (fig. 7) ; l'ange à la Croix ; l'ange aux clous ; l'ange au marteau ; l'ange à l'éponge ; l'ange à la lance ; et l'ange à l'échelle. Il semble qu'à partir du XV<sup>e</sup> s, ce mode de représentation du cycle de la Passion était traditionnel<sup>53</sup>. A noter que chaque instrument (ainsi considéré comme sacré) est tenu par l'intermédiaire d'un linge de protection.

Au revers du grand arc brisé, dit « arc triomphal », qui sépare le chœur de la nef<sup>54</sup>, deux anges tiennent un grand tissu déroulé (fig. 8), au milieu duquel se trouve le Visage du Christ.

<sup>49</sup> Malgré la fermeture au culte depuis 1790, l'ostension se poursuivit jusqu'en 1791.

<sup>50</sup> La basilique carolingienne du IX<sup>e</sup> s possédait déjà deux absides opposées.

<sup>51</sup> à 7 km à l'ouest de St-Hippolyte, et à 700 m. d'altitude.

<sup>52</sup> sans doute en raison de ses liens antérieurs avec le château de Chatillon-sous-Maïche.

<sup>53</sup> selon le Père B. de Vregille (cf. « Barbizier » n° 28 - 2004), qui cite le livre de Réau « *Iconographie de l'art chrétien* ».

<sup>54</sup> La clé de cet arc est juste au-dessus de l'autel actuel.

On peut d'autant plus rapprocher ces fresques du Linceul conservé à St-Hippolyte que :

- l'ensemble est daté du XV<sup>e</sup> s, époque du passage évoqué ci-dessus ;
- les deux lieux sont très proches ;
- et, sur le flanc droit de l'arc principal, un personnage - qui est sans doute le comte Humbert de Villersexel - tient un coffre entre ses mains (cette fresque est plus abîmée que les fresques des ogives).

Mais le plus surprenant est que le Linceul ainsi déployé ne montre pas le corps entier du Christ (face et dos) tel qu'on le voit sur le Linceul de Turin, mais seulement le Visage entouré d'un nimbe cruciforme (fig. 9), comme on le voit sur de nombreuses icônes, le reste du linge étant blanc ; la barbe bifide et les deux mèches de cheveux bien séparées sur les côtés font penser par exemple aux Saintes Faces de Laon, de Novgorod, ou de Spas Neredista, lesquelles paraissent toutes dérivées du Mandylion d'Edesse<sup>55</sup>. Pour représenter le Visage du Christ uniquement dans ce cercle, il faut bien que l'artiste<sup>56</sup> ait eu connaissance de ce type d'icônes : même si les contemporains étaient familiers du Voile de Véronique<sup>57</sup>, le Visage du Christ n'est jamais représenté dans un cercle, comme les artistes de la même époque l'ont représenté dans la cathédrale de Besançon (fig.6). La fresque de Terres de Chaux ferait plutôt penser au montage du Linceul ne laissant voir que le Visage du Christ, comme l'indiquait Constantin Porphyrogénète en 944<sup>58</sup>, dans son « *Histoire de l'Image d'Edesse* » (pliage du tissu dans un coffre muni d'un grillage pour le protéger de la ferveur des fidèles, avec un cercle central).

*Pierre de Riedmatten*  
*vice-président de MNTV*

---- 0 ----

---

<sup>55</sup> cf. article sur la Sainte Face de Laon - MNTV n° 36.

<sup>56</sup> encore non identifié à ce jour (les recherches historiques concernant ces fresques sont en cours).

<sup>57</sup> cf. article sur le voile de Manoppello - MNTV n° 35.

<sup>58</sup> « *Abgar...l'attacha à un panneau et l'embellit avec l'or que l'on voit à présent* » ; cf. « *Histoire de l'image d'Edesse* », texte traduit par Dobschütz et reproduit par Ian Wilson dans « *Le Suaire de Turin* » - Albin Michel -1984).



Fig. 1 - marbre dans l'église de St-Hippolyte



Fig.2 - vitrail dans l'église de St-Hippolyte

*Figures de l'article :  
voyage du Lincenl  
dans le temps*



Fig. 4 - la France en 1429



Fig. 3 - château de Montfort en Auxois

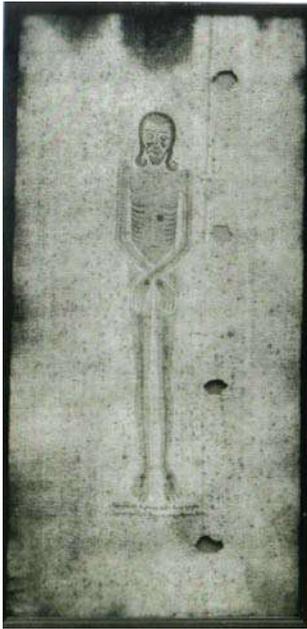


Fig. 5 - le suaire de Besançon

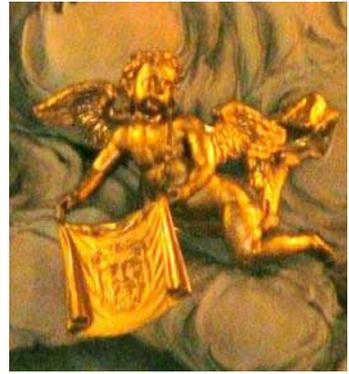


Fig. 6 -  
Besançon -

abside du saint suaire



Fig. 8 - Terres de Chaux -  
Linceul déroulé



Fig. 7 - église de Terres de Chaux ;  
ange avec couronne d'épines



Fig. 9 - nimbe cruciforme

## UN MANUSCRIT UNIQUE SUR L'IMAGE D'EDESSE

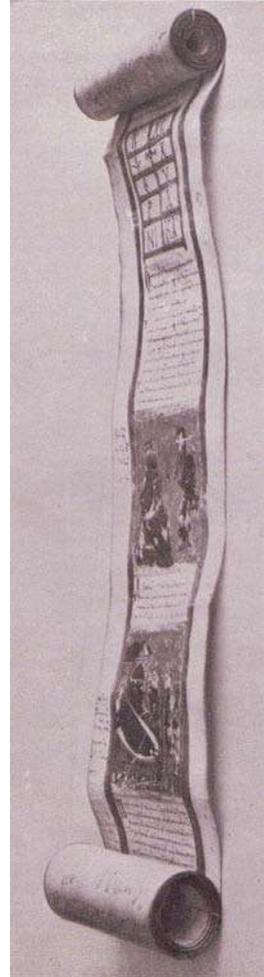
par Dorothy Crispino<sup>1</sup>

*Avec l'aimable autorisation de l'auteur, nous publions ci-dessous la traduction de son article (paru en 1991, dans la revue « Shroud Spectrum »<sup>2</sup>) sur l'image d'Edesse et l'échange (légendaire) de lettres entre le roi Abgar et Jésus.*

*Toutes les photos jointes à cet article n'ont pas pu être mises ici. Quelques notes de bas de page sont propres à MNTV.*

La Bibliothèque Nationale de Paris détient une seule copie, et peut-être l'unique, de « *L'image d'Edesse selon un manuscrit du VIème ou VIIème siècle* ». Pour consulter cet ouvrage, on doit se retirer dans « le saint des saints », lieu isolé, silencieux, et verrouillé, loin des murmures étouffés de cet immense panthéon du monde de l'écrit. Là, trône un gardien vigilant qui vous présente, comme s'il s'agissait d'une pièce unique de joaillerie incrustée provenant de Byzance, un petit livret fin et usé recouvert d'un papier gris vert fané. Dans les années 1950, le Père Edward Wuenschel (prêtre Rédemptoriste) avait considéré que ces 20 pages étaient suffisamment importantes pour sa recherche, pour en faire faire une copie ; mais cette édition étant actuellement introuvable, le document de base a été étudié sur place pour cet article de la revue « *Spectrum* ».

Ce livret est un extrait d'un article qui parut dans « *l'Illustration* » du 18 avril 1908. L'article en question décrivait un manuscrit grec du VIème ou VIIème siècle, un long rouleau de peau de gazelle (figure 1), sur lequel l'histoire du Roi Abgar et de l'image miraculeuse de Jésus est présentée dans une série de miniatures. Rouleau de cuir manuscrit - Fig 1 →



<sup>1</sup> Nota MNTV : Dorothy Crispino, « sindonologue » réputée, a participé à la publication aux Etats-Unis des travaux du STURP de 1978, ce qui l'a conduite à lancer la revue « *Shroud Spectrum* » en 1981 ; elle a été plus tard déléguée du CIELT aux Etats-Unis.

<sup>2</sup> Nota MNTV : article paru en anglais dans le n° 40 de la Revue « *Shroud Spectrum* » de décembre 1991, avec l'autorisation de la Bibliothèque Nationale de Paris ; traduction en 2008 par Sœur Nicole (Communauté des Pères de Timon David) ; mise en forme par la rédaction de MNTV.

Ce parchemin unique et d'une valeur inestimable a été découvert par l'Abbé Gaffre - bien connu de certains chercheurs<sup>3</sup> - dans un village de la Haute Egypte (non identifié). Il le rapporta au cours de l'hiver 1908; c'est ce qu'on apprend dans la préface du livret. Je pense qu'on pourrait rechercher s'il existe encore un exemplaire de « *l'Illustration* » du 18 avril 1908. Le manuscrit original serait bien sûr beaucoup plus intéressant, mais, à ce sujet, nous n'avons qu'une remarque de l'Abbé Gaffre, qui disait l'avoir confié à Mr Boyer (d'Agen), un artiste qui avait collaboré avec lui pour réaliser « *Le Divin Visage* », promis pour 1909.

Si le contenu de cet étrange parchemin n'était pas si inhabituel et tellement convaincant, s'il n'était pas cautionné par l'autorité du Père Wuenschel - ne parlons même pas de la conservation soigneuse du livret par la Bibliothèque Nationale - la première réaction du chercheur, dans le milieu sceptique qui est le nôtre, serait de mettre de côté un texte aussi peu substantiel; comme on l'a fait en pratique pour l'insaisissable voile d'Antioë qui a certainement existé mais qui fut irrémédiablement perdu, quelques années seulement avant la découverte du manuscrit d'Edesse.

Les six premières pages du livret - qui n'est, rappelons-le, qu'un extrait de l'article (introuvable ?<sup>4</sup>) de « *l'Illustration* », décrivant un document grec (perdu ?) - présentent la légende d'Abgar : elles assurent les lecteurs que les versions de la lettre d'Abgar à Jésus et de la réponse de Jésus ne sont pas différentes de la correspondance copiée par Eusèbe de Césarée (mort en 339, environ) dans son *Mémoire sur les Archives d'Edesse*, ni de la version de l'historien arménien Moses de Khoren<sup>5</sup> (plus connu pour son « *Histoire de l'Arménie* », mort en 492).

---

<sup>3</sup> a) Dervieux mentionne l'Abbé Gaffre comme auteur de portraits du Christ : *Bibliografia della SS. Sindone di N.S.J.C* (1903) ; b) Bettica Giovannini mentionne l'Abbé Luigi Gaffre comme ayant découvert un manuscrit en Haute Égypte : « *Deux images du soit-disant Christ d'Edesse* », cf. revue « *Sindon* » 12-13, 1968, p. 46.

<sup>4</sup> Cet article a été retrouvé récemment par MNTV ! (disponible sur demande)

<sup>5</sup> Tandis que Mgr. Savio (« *Ricerche Storiche sulla Santa Sindone* », pp. 335, 341) se réfère à Moses Chorenensis, « *Historiae Armeniacae* » mentionnant aussi une traduction d'arménien en italien (je suis surprise qu'aucun de nos collègues italiens n'ait poursuivi cette piste !), Oscar von Gebhardt et Adolf Harnack (« *Teste und Untersuchungen* », cf. ci-dessous) jettent un doute sur le récit de Moses concernant les lettres de Jésus à Abgar, disant qu'à l'époque de la visite de Moses à Edesse (en 433 environ), les récits n'existaient plus depuis longtemps (pp. 50-51, note 3).

Le rouleau grec comportait, en préface, une miniature représentant l'Empereur Constantin et l'Impératrice Héléne, tenant une croix. D'un côté est écrit un extrait du Psaume 90 (tiré de la Vulgate) : « *Celui qui s'abrite tout près du Très Haut repose en lieu sûr, à l'ombre du Tout Puissant* », c'est une garantie de protection pour ceux qui mettent leur foi en Dieu ; et de l'autre côté est écrit : « *Seigneur, juge ceux qui me font du tort* » (Vulgate, Psaume 34), c'est un bouclier de défense contre les ennemis de la personne qui porte une de ces saintes images comme une amulette. Car, expliquent les auteurs, les premiers chrétiens portaient ces images comme des talismans, et ils en offraient en dot aux nouveaux mariés de la famille. En fait, tout en haut du parchemin, on trouve un bel acrostiche<sup>6</sup>, que Jésus lui-même a composé et écrit de sa propre main dans un postscriptum au roi Abgar ; il en expliqua le sens et apposa sa signature : « Jésus Christ, Fils de Dieu, manifesté sous deux natures, Dieu parfait et Homme parfait » ; puis il scella la missive avec sept sceaux.

Les acrostiches mystiques étaient populaires dans les temps anciens, comme les deux exemples familiers suivants : le symbole grec du poisson « ICTUS » (Jesus Christus Theotou Uios Sauter), « *Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur* » ; et le symbole latin : SATOR (Sator Arepo Tenet Opera Rotas), « *le bon fermier conduit bien la charrue* ». Rien n'a changé depuis les temps anciens, lorsque des inscriptions et des images saintes de Jésus et des saints étaient portées comme des amulettes. C'est encore vrai de nos jours. Mais il est bien plus vraisemblable que ce que l'Abbé Gaffre a trouvé était un « Rouleau Modèle » byzantin.

Pour l'enlumineur de manuscrits, les Rouleaux Modèles étaient aussi indispensables que ses peintures. Sur des bouts de parchemins horizontaux, on décrivait des épisodes narratifs successifs, religieux ou séculiers, de la manière conventionnelle, chaque épisode étant expliqué

---

<sup>6</sup> Voici l'explication, donnée par Jésus lui-même, de ce talisman : « *La croix signifie que J'y fus volontairement attaché. La première ligne signifie que Je ne suis pas seulement un homme ordinaire, mais aussi homme parfait et Dieu parfait. La deuxième ligne signifie que Je me suis étendu sur ... (les mots manquent). La troisième ligne signifie qu'avant tout Je suis Dieu et qu'il n'y en a pas d'autre que Moi. La quatrième ligne montre que Je suis un roi puissant et le Dieu des dieux. La cinquième ligne veut dire que Je fus le Sauveur de toute l'humanité. Dans sa totalité (le talisman) signifie que Je vis vraiment et éternellement et que Je règne maintenant et pour toujours. Amen.* »

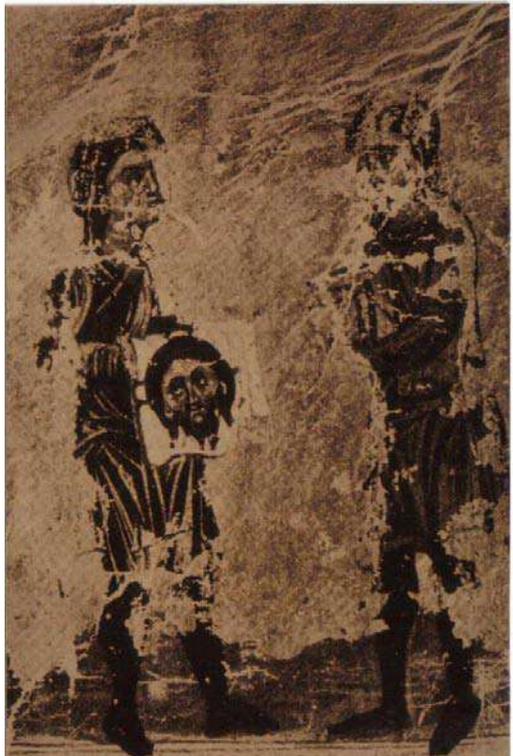
Nota MNTV : cet acrostiche, qui n'a pas pu être reproduit ici, est visible à droite, dans la fig.1.

par une brève annotation. L'artiste, le scribe et le Mécène travaillaient ensemble pour choisir les scènes qui seraient utilisées dans le nouveau manuscrit. Les Rouleaux Modèles étaient conservés jalousement, et transmis légalement par héritage ; ils perpétuaient des styles iconographiques et des traditions pour les générations suivantes. Dans les ateliers, on enseignait aux apprentis : *Nihil innovetur, nisi quod traditum* (pas d'innovations, seulement ce qui a été transmis). Quelques uns de ces Rouleaux jouissaient d'une grande autorité. Si le dessin d'une église sicilienne a été attribué à Saint Pierre, que peut-on dire du talisman figurant en haut de ce parchemin, écrit par Jésus lui-même !

Le parchemin que nous examinons est une bande de ruban de cuir étroite de 3,40 m par 0,06 m (fig. 1) : onze pieds de long, deux pouces et demi de large ! Le rouleau de la Toison d'Or (du XVème siècle) ne fait que la moitié de cette longueur. Les miniatures de notre rouleau sont placées verticalement, avec des inscriptions au-dessus et en-dessous, pour identifier les personnages et leurs actions.

Par son format et son caractère discontinu, le rouleau diffère des feuilles de manuscrits, dont le texte continu est décoré de miniatures.

La seule couleur mentionnée est le rouge. On suppose qu'à l'origine, il devait y avoir de l'or dans l'auréole de Jésus et de la pourpre dans le manteau du roi, et d'autres couleurs distinctives, selon le symbolisme. Mais, le rouleau a été tellement roulé et déroulé que de larges portions des peintures se sont écaillées, laissant les personnages trop abîmés pour affirmer de façon certaine que les traits du visage de Jésus, toujours assis et tourné de trois quarts, peuvent être associés à l'imagerie « traditionnelle ». Le monarque porte une couronne byzantine et non syrienne. *Ananias et le voyageur - fig 2*



Dans le livret, la miniature de Constantin et d'Hélène n'apparaît pas. En plus du rouleau ouvert (fig. 1), de l'image de la page de garde (fig. 2)<sup>7</sup>, et du talisman, neuf miniatures sont reproduites : leurs largeurs vont de deux pouces et demi à près de trois pouces ; les longueurs varient entre trois pouces et demi et cinq pouces. En dessous, quelques lignes manuscrites, griffonnées n'importe comment, suivant la disposition de la page. Une traduction « rigoureusement littérale », du grec en français, explique ce qui se passe (*voir en Annexe de cet article*). Insérées dans ces textes brefs, on trouve ce que je considère comme des instructions spéciales de l'artiste sur la façon précise de représenter la scène. Je respecterai (ci-dessous) les énoncés schématiques des légendes des images et des textes qui les accompagnent, en marquant simplement les instructions comme un item séparé.

L = légende (*titre*) ; I = instruction (*représentation*) ; T = texte.

1- L - Portrait d'Abgar, le Juste

I : dans les marges R et L, en lettres rouges : le prince est représenté tendant une lettre au messager Ananias, qui tient un bâton, symbole d'un voyage.

2- L - Portrait de l'apôtre Thaddée ; écrit en lettres rouges à gauche.

T : en lettres majuscules : Lettre du Juste Abgar, roi d'Edesse, à Notre Seigneur Jésus Christ, portée par Ananias à Jérusalem. Trois lignes en caractères plus petits : Abgar, monarque de la Cité d'Edesse à Jésus, homme juste et thaumaturge à Jérusalem. Salutations (suit la lettre d'Abgar).

3- L - Jésus reçoit la lettre.

T : en lettres rouges : ayant reçu la lettre d'Abgar, Jésus envoie la réponse suivante, et l'envoie par Ananias, le messager d'Abgar (la lettre suit).

4- L et I - Jésus envoie un postscriptum. Il tient un Evangile, et devant lui se tiennent deux jeunes gens.

T : dans la marge L, en rouge : Ayant donné à Ananias la lettre pour Abgar, Jésus lui demande de partir, après avoir ajouté un postscriptum. (Le P.S. est le talisman acrostiche dont nous avons parlé précédemment).

---

<sup>7</sup> Cette image a pour légende : « *Le messager Ananias montre la face divine à un homme qui l'a arrêté sur la route* ». Dans le langage d'aujourd'hui, le Christ se présente lui-même à l'homme sur la route. Nota MNTV : cette image se devine au centre du rouleau.

- 5- L - marge de gauche, en lettres rouge : Abgar, ayant reçu une lettre du Seigneur.  
I : Abgar est assis, portant la couronne royale ; il tient sa main droite sur son cœur, et un serviteur se tient debout devant lui.
- 6- L - Abgar, ayant reçu la lettre du Seigneur est fou de joie. Puis il apprend que les juifs veulent le tuer.
- 7- I : Abgar, étendu sur un lit, portant sa couronne. A l'arrière plan, une maison avec un rideau. Devant le roi, un serviteur habillé en rouge, et Ananias qui tient une peinture.  
T : Marge de gauche, en lettres rouges : Abgar, malade, au lit, invite (...) à régner. Abgar envoie un messenger à Jésus qui lui dit : « Tu es un espion ... ». Puis Jésus invite le messenger à entrer dans la synagogue et à peindre son portrait pendant qu'il enseigne la foule. Le messenger ne peut pas. Jésus appelle Thaddée, prend de l'eau, se mouille le visage et s'essuie avec une serviette (manutergium) « Son image divine s'y imprime.... ». Le messenger la porte à Abgar.
- 8- Jésus à gauche ; à droite, un messenger tient la serviette. A gauche, en lettres rouges : s'étant lavé le visage et l'ayant essuyé, Jésus donne la serviette au messenger.  
T : Le messenger prend le voile, et se met en route. Quand il arrive à Héliopolis (Baalbek), il s'arrête pour la nuit près d'un four en briques, il cache le tissu avec « *l'empreinte humaine et divine* » sous une brique. A la tombée de la nuit, une colonne de feu descend du ciel vers le lieu où le portrait de Jésus est caché.
- 9- Depuis la forteresse, sur la gauche, deux soldats voient la colonne de feu qui se trouve sur la droite.  
T : Le gardien de la tour crie, les gens sortent en foule, ils accusent le messenger d'avoir allumé l'incendie ; il leur parle de la lettre et leur montre le voile.

L'auteur dit qu'il y a encore quatre miniatures illustrant le transport de la sainte image à Abgar. La dernière est décrite ainsi : « Allongé sur son lit, le monarque la reçoit des mains du messenger ». A ce point, le manuscrit a été coupé. Souvent, on découpait une scène dans un rouleau, pour l'insérer dans un manuscrit, et si elle était trop large, on la pliait. Mais dans ce cas, est-ce que le Rouleau a été coupé ? Ou est-ce que c'était tout

simplement la fin ? Au VI<sup>ème</sup> ou VII<sup>ème</sup> siècle, avant le transfert à Constantinople<sup>8</sup>, que pouvait-on ajouter ?

Une étude paléographique pourrait déterminer l'ancienneté du parchemin, et nous donner quelques indices, non seulement sur la période où il a été réalisé mais aussi une confirmation supplémentaire de l'apparition précoce à Edesse d'un linge avec l'image du Visage de Jésus imprimé dessus<sup>9</sup>. Il n'y a aucune mention d'un portrait dans la Chronique Syrienne d'Edesse<sup>10</sup> traitant de l'histoire politique et religieuse des années 202 à 540. Eusèbe, dans le livre I (édité avant 311) de son « *Histoire Ecclésiastique* », présente des copies de la correspondance entre Jésus et Abgar, mais il n'a pas entendu parler d'une image sur un linge<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> Nota MNTV : le 15 août 944.

<sup>9</sup> Selon Mgr. Savio, la première mention d'un portrait apparaît dans une addition ultérieure à la *Doctrine d'Addai*.

<sup>10</sup> « *Untersuchungen über die Edessenische Chronik* », traduction du texte syrien, Leipzig, 1892. « *Teste und Untersuchungen zur Geschichte der Altchristlichen Literatur* », Gebhardt et Harnack, Leipzig, vol. IX, 1893.

<sup>11</sup> Dans la lettre de Jésus à Abgar (reproduite dans son intégralité par Eusèbe), Il dit au roi : « *Comme je suis occupé, je vais envoyer un de mes disciples te soigner et te donner la vie ainsi qu'à ceux qui sont avec toi* ». Il ne dit pas qu'il envoie son portrait, et Abgar n'en a pas demandé un non plus. La lettre est suivie d'un assez long récit en syriaque, racontant l'arrivée de Thaddée, envoyé par « *Jude, connu aussi comme Thomas* ». Thaddée guérit Abgar en lui imposant les mains ; le roi veut alors qu'il lui parle de Jésus. La partie qui nous intéresse ici est que Thaddée lui enseigne que « *Jésus a été crucifié et est descendu aux enfers* ». Cette phrase était incluse dans le Symbole d'Aquileia, le Credo chrétien de la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, mais pas accepté définitivement par l'Eglise Romaine jusqu'au concile de Latran de 1215. Bien que Michel Paléologue ait accepté la phrase pour des raisons politiques en 1274, elle n'a jamais été reprise par la liturgie byzantine. Elle n'est pas dans le Credo de Saint Jean Chrysostome (environ 347- 407), bien qu'elle soit reprise dans la préparation de l'office (*La Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome*) : pendant que le diacre encense l'autel, il récite : « *Vous étiez dans la tombe avec Votre corps, en enfer avec Votre âme, en tant que Dieu dans le Paradis avec le larron...* » ; et, à la Consécration, le prêtre répète ces mots. Néanmoins, depuis le VII<sup>ème</sup> siècle, l'Anastasis - ou Descente dans les Limbes ou les Enfers - a servi dans les peintures pour combattre le monophysisme, et s'est perpétuée dans la tradition iconographique de Byzance ainsi qu'en Occident.

Cependant, il a vu un portrait... Dans le Livre VII, il décrit une statue de bronze, à Paneas<sup>12</sup>, qui représente Jésus et la femme hémorroïsse, qu'il ne nomme pas ; « *cet homme perspicace [Eusèbe] qui rejette tout ce qui est douteux* »<sup>13</sup> a accepté la croyance locale associant le monument avec le miracle rapporté par Mathieu (9 : 20), Marc (5 : 25), et Luc (8 : 43)<sup>14</sup>. A cette époque, on avait oublié que ces groupes de statues (il y en avait beaucoup d'autres) avaient été érigés par les empereurs Hadrien et Trajan pour personnifier leur rôle de protecteurs sur les provinces vassales.

La description qu'Eusèbe fait du monument de Paneas correspond parfaitement aux représentations statuaires des pièces de monnaie impériales *restitutor*. Et c'est dans ce paragraphe qu'il mentionne que « les traits de... Paul et Pierre, et également du Christ lui-même, ont été préservés dans les portraits colorés que j'ai examinés »<sup>15</sup>.

De la même manière, au moment où la légende se fit jour, expliquant la présence à Edesse d'un voile portant l'empreinte de la Sainte Face, on pouvait l'accepter, parce que personne ne se rappelait que le premier roi d'Edesse qui avait embrassé la foi chrétienne était Lucius Aelius Septimius Megas Abgar IX, bar Ma'nu, qui régna de 170 à 216<sup>16</sup>. Il n'était

---

<sup>12</sup> Nota MNTV : ville de la Décapole.

<sup>13</sup> Cette phrase est de Guy Schofield, citée par G.A. Williamson dans son introduction à sa traduction de l'« *Histoire de l'Eglise* » d'Eusèbe de Césarée.

<sup>14</sup> Nota MNTV : il s'agit du miracle de l'hémorroïsse ; le chapitre VII de l'évangile apocryphe de Nicodème (communément daté du IV<sup>e</sup> s), a pu donner naissance à la légende du voile de Véronique, car elle y est dénommée Bérénice (Béré Niké) ; ce texte ne mentionne cependant aucun linge sur lequel le Christ se serait essuyé le visage.

<sup>15</sup> Il est intéressant de noter qu'Eusèbe dit : « coloré », c'est-à-dire qu'il s'agit de peintures ou de portraits.

<sup>16</sup> Le nom complet d'Abgar est donné dans « *Untersuchungen...* » (cf. ci-dessus), avec 202 ap. J.C, comme date probable de sa conversion au christianisme. Il est curieux de voir qu'Eusèbe cite Abgar V le Noir (Uchama, Ourkhâma, Ouchamà) comme le roi qui a écrit à Jésus, alors que, plus loin (livre IV, 30) il écrit sur Bardesanes le Syrien. Il est utile de lire « *l'Eglise primitive* », de Henry Chadwicks (Dorset Press, 1968), p. 61 : « *Au cours du 2<sup>ème</sup> siècle, une communauté chrétienne s'est établie à Edesse. Son membre le plus éminent, Bardesanes, était intime avec le roi Abgar IX le Grand, qui s'était lui aussi converti au christianisme* ». On peut aussi se référer à Tacite, « *Annales de la Rome impériale* », chapitre 10 en ce qui concerne Abgar V en 49 ap. J.C.

donc contemporain ni du Christ ni des Apôtres, que ce soit Jude, Thaddée, ou Jude/Thaddée ou Lebbaeus ou Addai ou Thomas.

La vérité à ce sujet est transparente. Le contenu de la lettre attribuée à Abgar, et rapportée à la fois par Eusèbe et dans le parchemin qui nous intéresse, suit presque mot pour mot le récit de l'évangile de Matthieu et Luc. La réponse de Jésus reflète sa remarque à Thomas - l'Apôtre qui évangélisa Edesse<sup>17</sup> : « *Bienheureux ceux qui croient sans avoir vu...* » (Jean 20 : 29).

Les auteurs datent le rouleau du VIème ou VIIème siècle, sans spécifier quels éléments les ont amenés à cette conclusion. De toute évidence un *terminus a quo* ne peut pas remonter à une date antérieure à 451, car la « signature » de Jésus sur son postscriptum au roi Abgar reprend mot pour mot la définition théologique établie cette année là au concile qui se tenait à Chalcédoine. Lieu magnifique pour un concile, Chalcédoine était une superbe banlieue en face de Constantinople, sur le Bosphore, là où se trouve maintenant un village turc nommé Kadiköy.

On touche ici à un aspect de la légende d'Abgar auquel on n'a guère prêté attention jusqu'ici. Dans les premiers siècles de formation du christianisme, les pouvoirs de guérison du Christ avaient fait une forte impression dans l'esprit du peuple. Le merveilleux remède qui avait guéri Abgar passa vite dans les mains de Véronique, dont la carrière étonnante suscita des milliers de légendes avant de se transformer en un tranquille statut de dévotion. Quand à leur substance élémentaire, les deux groupes de légendes, d'Abgar et de Véronique, ne comportent qu'un seul thème : le salut opéré par le Christ thaumaturge, dont les pouvoirs de guérison et les promesses de salut continuent à opérer, comme prédit dans le refrain répété trois fois dans le Psaume 79 de la Vulgate : « Seigneur, que Ton visage brille sur nous et nous serons sauvés ». La seule vue du visage imprimé sur le voile de Véronique a suffi à guérir :

1- Tibère, qui souffrait, dit la légende, d'une maladie incurable. Suétone (paragraphe 68) rapporte : « *Tibère a joui d'une excellente santé presque jusqu'à la fin de son règne, bien qu'après avoir atteint 30 ans il n'ait jamais appelé un docteur ou demandé un remède* » ;

---

<sup>17</sup> Nota MTNV : Précisons cependant que l'apôtre Thomas est réputé avoir évangélisé l'Inde, où il serait arrivé vers 52 et où il serait mort vers 72 ; il est enterré à Madras et le pape J.P. II s'est rendu sur son tombeau. Il pourrait alors s'agir ici plutôt de « *Jude, connu aussi comme Thomas* » (cf. ci-dessus), l'un des 72 disciples.

- 2- Vespasien, qui avait des vers dans la tête ou un essaim d'abeilles dans le nez. Suétone (paragraphe 20) dit : Vespasien « *jouissait d'une parfaite santé...* » ;
- 3- Claude, qui avait la lèpre. Suétone (paragraphe 31) : « *Il était en excellente santé, à part de violents maux d'estomac...* »
- 4- Véronique elle-même, qui était lépreuse ! Elle fut même guérie lorsque la Madone lui présenta un voile avec le visage de Jésus crucifié, selon une légende du XIIème siècle, époque à laquelle la dévotion au « Christ souffrant » avait supplanté les portraits antérieurs à la Passion.

Mon intuition que ce rouleau soit un Rouleau Modèle est cependant remise en question par la non existence, pour autant que je le sache, d'un quelconque manuscrit enluminé racontant l'histoire du Roi Abgar d'Edesse. Il existe au Sinaï un panneau peint montrant de façon flatteuse l'Empereur Constantin VII Porphyrogénète comme étant le roi Abgar tenant l'image du Mandylion sur son sein. On trouve également une peinture du XIXème siècle qui montre St Jude/Thaddée tenant le linge au visage étincelant devant Abgar, lequel, guéri et converti, se lève de son lit de souffrance<sup>18</sup>. Il y a cependant peu d'exemples de ce genre.

Cependant, peu après le transfert de l'image d'Edesse à Constantinople, un orfèvre byzantin habile fut chargé de faire un cadre et de le décorer avec des petits carrés en or en relief illustrant les épisodes les plus marquants de la légende. En plus du cadre ainsi incrusté de la légende, on modela également un *oklad*<sup>19</sup> (revêtement) pour entourer la Sainte Face avec de l'or, symbole de la lumière divine. Mais, du coup, l'*oklad*<sup>20</sup> a

---

<sup>18</sup> Cette peinture du XIXème siècle est suspendue au-dessus de l'autel de l'église des Carmélites de St Jude Thaddée à Rome. Nota MNTV : cette image, qui figure dans le livret, n'a pas pu être reproduite ici.

<sup>19</sup> « oklad » est un mot russe signifiant « couverture d'icône ». J'utilise le terme « oklad » parce qu'en anglais nous n'avons pas de terme pour cette « couverture ». Les Grecs ont sans doute eu un mot pour cela ; les Italiens, qui utilisent des surépaisseurs de façon très intensive, l'appellent « rivestimento », et les français « revêtement », ces deux mots comportant plusieurs sens. Le seul terme qui ait retenu mon attention est le mot russe « oklad ».

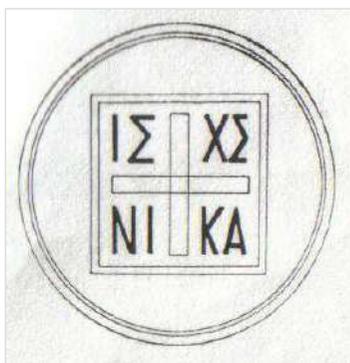
<sup>20</sup> Nota MNTV : Hida Leynen (« *A propos du Mandylion* ») a utilisé le mot « *resa* » pour le cadre grillagé qui aurait été mis en place sur le Saint Mandylion pour ne laisser voir que le Visage du Christ. Un autre exemple est celui de l'icône de Notre Dame de Cestoskowa, dont le revêtement en or recouvre toute l'icône et ne laisse apparaître que le visage. De très nombreuses icônes russes anciennes ont ce type

recouvert les lettres d'or de l'ancienne inscription syriaque sur le linge : « *Le Christ Dieu, ceux qui espèrent en Lui ne seront pas déçus*<sup>21</sup> », une paraphrase de la Vulgate (Psaume 30 et Psaume 70).

Il est bien possible qu'on découvre un jour un document grec en Egypte. Il n'est pas impossible de croire que le rouleau ait été gardé jalousement par un chrétien érudit de la cité caravanière d'Edesse, ou qui y passait, ou même qu'il ait été transporté dans le sac d'un non chrétien, non érudit, qui l'avait parmi ses marchandises pour le vendre dans un bazar.

Ou peut-être qu'il ne venait même pas du Royaume des Orontes<sup>22</sup>, mais d'une cité grecque ?

Si l'image célèbre était à Edesse au VIème ou VIIème siècle, pourquoi le Roi Abgar porte-t-il une couronne byzantine ? Et pourquoi le talisman composé par Jésus lui-même ratifie-t-il le *prosphore* (fig. 3), le pain eucharistique avec, imprimé dessus, le symbole de Jésus Christ Vainqueur offert à la Messe de Saint Jean Chrysostome ? Quel fut le mécène qui, après consultation avec les écrivains et les artistes, fit créer cette relation grecque pieusement composée avec des éléments syriaques ?



*Prosphore - figure 3*

Des questions de cet ordre, tout à fait légitimes dans une description des traits observables du manuscrit, ne peuvent probablement pas trouver de réponse. Nous ne pouvons cependant pas manquer de voir que le traitement de la narration est indubitablement didactique. Les emprunts byzantins contribuent à tisser, dans l'histoire, des principes, chèrement acquis, de certitude théologique qui soient acceptables et praticables dans l'Eglise. On invoque même l'approbation de Constantin et d'Hélène eux-mêmes.

---

de revêtement, cloué, que l'on pouvait même modifier (pour les plus importantes) en fonction des fêtes liturgiques. Cf l'article sur l'icône de Laon MNTV n° 36.

<sup>21</sup> cf. « *Il Santo Sudario* », livret descriptif des Pères Barnabites de S. Bartolomeo des Arméniens à Gênes.

<sup>22</sup> Nota MNTV : Edesse était la capitale du royaume d'Osroène ; il ya sans doute ici confusion avec la vallée de l'Oronte, qui se trouve beaucoup plus à l'ouest, dans l'actuelle Syrie.

Si seulement nous pouvions élucider les motifs troubles du passé ! Si seulement nous pouvions comprendre les luttes de l'Eglise primitive pour combattre les superstitions païennes et l'adoration des idoles, en se faisant un chemin dans les consciences pour que la Chrétienté puisse graduellement grandir en rejetant les fictions panthéistes bien enracinées ! Si nous pouvions nous rendre compte de la vigilance constante dont l'Eglise devait faire preuve contre les multiples hérésies, et pour la recherche angoissée de la vérité ! Nous pourrions alors pardonner à ceux qui utilisaient des méthodes peu sophistiquées pour éduquer et renforcer les communautés chrétiennes, afin qu'elles vivent leur foi dans l'orthodoxie. Ce n'est que dans le contexte historique de l'Eglise primitive que l'image d'Edesse peut révéler son vrai caractère, sa raison d'être.

Enfin, bien sûr, nous voulons savoir si ce manuscrit peut nous être utile dans nos études sur le Linceul. Scruter le visage sur le voile présenté par le messager ne nous mène à rien. C'est un visage antérieur à la Passion, ne montrant pas de marque de souffrance, les yeux ouverts, sans beaucoup de caractère, une représentation mais pas un portrait. L'histoire qui se déroule le long du rouleau se répète, à quelques variantes près, dans les dix carrés qui décorent le cadre (d'origine Paléologue) de l'icône de Gênes, qui se targue du titre « d'icône d'Edesse ». Mais le proverbial « noyau de vérité » qui a été à l'origine de l'histoire a dû être une graine de moutarde qui s'est développée avec une telle luxuriance que toute « vérité » a été étouffée et s'est fanée sur la plante. On retrouve cependant une constante dans toutes ces versions fabuleuses des légendes d'Abgar et de Véronique, c'est que la Sainte Face était imprimée sur un voile, ou une serviette, ou une nappe ou un mouchoir ou un mandylion ou un manuterge ou un linge pour essuyer la sueur (sudarium), ou simplement une petite pièce de tissu.

A peu près à l'époque de la réalisation du rouleau, les byzantins - courtisans et membres du clergé, théologiens, historiens, voyageurs et moines - connaissaient l'existence du Linceul, ils savaient, ou au moins ils croyaient, qu'il se trouvait à Jérusalem, dans l'église que Constantin avait fait construire au-dessus du Saint Sépulcre. Ils savaient qu'il s'agissait d'une silhouette complète sur un linceul d'ensevelissement, et c'est pour cela que l'Empereur Justinien (régnant de 527 à 567) avait envoyé à Jérusalem des hommes « qualifiés et de confiance » pour mesurer la taille

du Christ sur le Linceul, et, à partir de cette mesure, soit 183,5 cm, il avait fait fabriquer une croix qui fut érigée dans l'église de Sainte-Sophie. Cette connaissance était encore partagée par tous au VIII<sup>ème</sup> siècle. Pendant la controverse iconoclaste, Saint Jean Damascène avait défendu le culte des images, en citant l'Icone d'Edesse comme exemple : dans sa Troisième Oraison, il citait également le sindon, en liaison avec le Mont Sion, Nazareth, le Golgotha, la grotte de Bethléem, la lance, l'éponge, la tunique, le Saint Sépulcre... Et Robert de Clari, en 1203 avait vu le Linceul déployé tous les vendredis dans l'église de Sainte-Marie des Blachernes, mais il décrit aussi les vases, suspendus dans la Sainte Chapelle du Palais du Boucoleon. On lui avait dit que l'un d'eux contenait la « toile » (serviette) et l'autre la « tuile » (tuile ou brique). Ce sont tous des sujets familiers dans la littérature sindonique. Ce sont tous des sujets documentés, que nous pouvons utiliser en toute sécurité pour nos considérations historiques.

Mais qu'était-ce donc que l'image d'Edesse ? Pour entraîner une telle vénération envers une image particulière, alors que, comme l'écrivait Eusèbe à Constantia (la sœur de Constantin le Grand), des images du Christ étaient en vente dans les bazars de Palestine,...pour construire une histoire autour de cette image particulière et l'associer à une lettre pré-existante (pieusement inventée), écrite et signée par le Seigneur Jésus, il faut voir là un témoignage de la haute importance de l'objet, peut-être de sa rareté. Et alors, permettez-moi de soulever une autre question : est-ce que l'Image d'Edesse possédait les mêmes vertus de salut qu'une « vraie effigie » dite *acheiropoïète*, parce qu'elle aurait touché le Saint Suaire lui-même à Jérusalem ? Un *brandeum*<sup>23</sup>, comme on en trouve sous l'icône de Gênes ? Ou pourrait-il s'agir d'une vraie relique, un petit morceau de tissu, un lambeau découpé dans le Linceul lui-même<sup>24</sup> ?

---

<sup>23</sup> Nota MNTV : tissu de soie ou de lin, dont on enveloppait les corps ou les reliques des saints ou qu'on leur faisait seulement toucher ; ayant ainsi acquis la même vénération, il était souvent placé seul dans une boîte ; cette coutume remonterait au milieu du V<sup>o</sup> s. (extrait du Dictionnaire Raisoné des Sciences, des Arts et des Métiers).

<sup>24</sup> Nota MNTV : depuis 1991, plusieurs éléments sont venus cependant plaider en faveur de l'identification du Linceul de Turin avec l'image d'Edesse, bien qu'il demeure encore certaines zones d'ombre.

Des recherches poussées ont établi de bonnes fondations dans le passé, et, dans les années récentes, des textes s'y rattachant, provenant de sources sûres, ont été cités et partiellement publiés. Néanmoins, le sujet n'est pas suffisamment clair. Si nous croyons que l'origine et le destin de l'image d'Edesse peuvent nous aider à reconstituer l'histoire du Linceul, on doit poursuivre des recherches valables et on le fera sûrement.

### *Annexe*

Les peintures décrites [dans le manuscrit] ne sont pas reproduites entièrement [dans l'article de la BN]. Voici les légendes des images que l'on trouve dans le livret, celle décrites sont suivies d'un D :

1-Le Roi Abgar, malade, envoie son messenger Ananias à Jésus le Thaumaturge. D1

2-Jésus reçoit la lettre d'Abgar. D3

3-Abgar, monarque d'Edesse, envoie son ambassadeur à Marinus, Tribun de César en Phénicie et en Palestine.

4-Jésus répond au message d'Abgar. D4

5-Abgar, malade, reçoit la réponse de Jésus Thaumaturge.

6-Ayant à nouveau reçu le messenger Ananias, Jésus lui donne une empreinte de son visage divin.

7-Le messenger Ananias présente le visage divin à un homme qui l'arrête sur la route (cf. fig. 1 et page de garde du livret).

8-Le messenger Ananias laisse l'homme vénérer le visage divin et poursuit sa route.

9-Le miracle du four de brique en feu. D9

10-Le roi Abgar envoie ses messagers à Jésus.

11-Le roi Abgar reçoit l'image de Jésus et retrouve la santé.

#### **Revue « SHROUD SPECTRUM »**

Madame Crispino détient encore quelques exemplaires de la série complète de la revue « Shroud Spectrum » ; en particulier, le n° spécial (en anglais) comprenant toutes les publications d'Alan Adler.

Elle peut être contactée : Signora Dorothy Crispino

Via Marcello, 32 - 10061 Cavour (Turino) -Italie

mail : donidi@hotmail.com

## Le « Test ADN » et le Linceul de Turin

par Jacques Bara

*Membre du Conseil d'administration de MNTV, Jacques Bara (docteur es sciences) est directeur de recherches au CNRS (recherches sur le cancer). Il fait aussi des conférences sur l'art sacré, dans le cadre de l'association « Art, Culture, et Foi ».*

Tout le monde est maintenant familiarisé avec le « test ADN<sup>1</sup> ». Nous savons que sa première utilité est de définir l'identité d'une personne. Ces énormes molécules contiennent un total de 3,5 milliards de bases nucléotidiques, dans une organisation hautement élaborée permettant le développement de tout être humain. L'ADN contient les gènes qui définissent les plans de fabrication du corps humain. Le tout avec simplement 4 bases nucléotidiques symbolisées par 4 lettres A, G, C et T. L'ADN contenu dans chacune de nos cellules pourrait s'inscrire dans 4600 livres de 300 pages, chacune contenant 2500 lettres dactylographiées A, G, T et C dans un ordre plus que subtil. On sait maintenant recopier ces pages (séquençage), et ainsi les lire facilement, les comparer.

Ces séquences, permettent d'identifier un individu comme le font des empreintes digitales. Le « test ADN » sur le Linceul de Turin se heurte à 2 questions : « comment » (faisabilité) et « pourquoi » (intérêt) le réaliser.

**Faisabilité :** Tout d'abord, il y a des difficultés au niveau du prélèvement. Tout le monde a vu à la télévision les spécialistes prélever de l'ADN avec des gants, voire un masque et des instruments stériles pour éviter toute contamination. Ici, la contamination est énorme puisque depuis 700 ans (voire beaucoup plus) ce linceul a été manipulé. Il sera difficile d'être certain que l'ADN qu'on peut extraire provient de l'homme qui a été enseveli dans ce tissu.

A cela s'ajoute le problème de la conservation de l'ADN. On peut facilement recopier (séquencer) de l'ADN ayant plus de 10 000 ans, provenant de la moelle osseuse, protégé de toute contamination par le revêtement osseux. Ce n'est pas le cas de l'ADN adsorbé sur un tissu de lin. Celui-ci est exposé à l'air et à la lumière (rayons U.V.). La conservation risque donc d'être très mauvaise.

Avec beaucoup de chance on peut trouver des petits fragments d'ADN. La méthode d'amplification de ces petites séquences (pages ou morceaux de page d'un des 4600 livres) est très sensible, et

<sup>1</sup> Acide Désoxyribo-Nucléique

peut permettre de faire ce fameux « test ADN ».

Où faire les prélèvements ? Les taches de sang, au niveau des bras et sur le côté du corps, peuvent éventuellement contenir des reliquats de cellules (peau arrachée ? rares globules blancs - les globules rouges ne contenant pas d'ADN).

**Intérêt :** Un des problèmes majeurs posés par le Linceul est sa datation (XIV<sup>ème</sup> siècle, ou 1<sup>er</sup> siècle ?). Les recherches de mutations sur des fragments d'ADN ne pourront pas permettre de préciser la date à laquelle l'homme du Linceul a été enseveli (sensibilité : dizaines de milliers d'années).

Par contre, on peut comparer les séquences d'ADN trouvées sur le Linceul à des marqueurs d'ADN sur le chromosome Y (celui passant du père au fils) et sur l'ADN mitochondrial (qui se transmet de la mère au fils ou à la fille) d'une population juive, caucasienne ou arabe<sup>2</sup>. Cette anthropologie génétique pourra permettre de déterminer si l'homme du Linceul est d'origine sémitique. Ce résultat serait d'un grand intérêt, car il apporterait un argument supplémentaire à l'encontre de l'hypothèse que le Linceul soit un

faux du Moyen Age. Un exemple d'anthropologie génétique est apporté par les études sur des « Cohen ». Celles-ci ont montré une grande ressemblance des profils génétiques entre les « cohanim » d'aujourd'hui et leurs ancêtres qui ont vécu il y a 3000 ans.<sup>3</sup>

**Peut-on parler d'ADN du Christ ?** Ce test ADN ne permettra pas de répondre à cette question. Il y a, me semble-il, peu intérêt à définir, via l'ADN, l'identité du Christ. En effet, nous savons grâce à la généalogie rapportée par les Evangélistes que le Christ a pris chair d'une génération pécheresse à l'image de notre humanité : enfant issu de l'adultère (David/Bethsabée), de l'inceste (Juda/Thamar), de meurtrier (Manassé) ou de saint (Joas).

**L'incarnation du Christ reste un mystère que la biologie moléculaire ne pourra pas résoudre.**

*Jacques Bara*

---

<sup>2</sup> cf. Bulletin MNTV n° 33, pp. 37-45, 2005

---

<sup>3</sup> cf le site <http://www.lamed.fr/societe/science/644.asp>

## **Ecce Homo : « VOICI L'HOMME »**

---

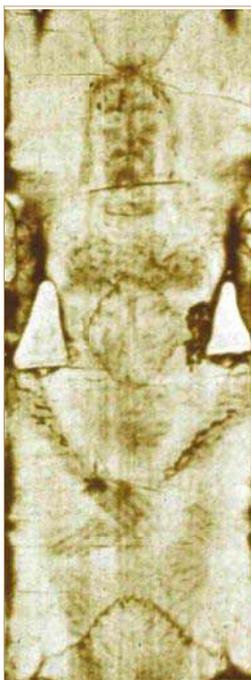
*Le texte ci-dessous a été rapporté de Terre Sainte, en 2007, par des prêtres de Clamart, qui l'ont placé sous le tableau de Rouault « Le Christ en croix ».*

« Ecce Homo », « Voici l'Homme », voici toute personne humaine qui se reflète dans le Visage et l'attitude de cet Homme. Voici cet Homme unique qui révèle à tout être la vraie image de Dieu.

Douleur sereine, si l'on peut dire, du Serviteur abandonné, livré. Il ne provoque pas, il ne prétend pas rivaliser avec l'immense souffrance du monde. Il s'y engouffre humblement et transforme alors, de l'intérieur, la mort et le mal en puissance de vie.

Douceur du Visage. Abandon, passivité ?

Oui, passivité active du non-violent, liberté intérieure de Celui qui sait qu'en définitive, sa vie, « nul ne la prend, mais c'est Lui qui la donne », qui la remet amoureusement entre les mains du Père.



« Ecce Homo », voici l'humanité, nous voici investis de la puissance qui a ressuscité cet Homme dont l'image nous provoque :

Plongeons notre regard dans son regard :  
nous y reconnâtrons tous  
les souffrants du monde.

Regardons ses mains liées, impuissantes :  
elles attendent de nos mains  
qu'elles délient toutes les chaînes.

Absorbons en nous la force de sa douceur :  
elle nous fera briser le cercle de toute  
violence.

Alors son Visage nous communiquera sa  
Lumière,  
la Lumière du Visage même de Dieu.

## Méditation

### Méditation sur la Sainte Face

---

#### *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face*

« Ta face est ma seule richesse, je ne demande rien de plus. En elle me cachant sans cesse, je te ressemblerai, Jésus... »

Laisse-moi la divine empreinte de tes Traits remplis de douceur et bientôt, je deviendrai sainte. Vers Toi j'attirerai les cœurs. »

*Poésie 20*

« Oui, la face de Jésus est lumineuse mais si, au milieu des blessures et des larmes elle est déjà si belle, que sera-ce donc quand nous le verrons dans le ciel ? »

*Lettre 95*



« Jésus brûle d'amour pour nous ... Regarde sa FACE ADORABLE ...  
Regarde ses yeux éteints et baissés ... Regarde ses plaies ...  
Regarde Jésus dans sa Face, Là tu verras comme Il nous aime »

*Lettre 87*

-- 0 --

*Extrait de la relation des **Pauvres Dames** (Clarisses) de Chambéry – 1534*

« Tous nos entretiens étaient avec Dieu ; nous nous repassions la vue sur toutes les plaies sanglantes de son corps sacré dont les vestiges paraissaient sur ce Saint Suaire ; il nous semblait que l'ouverture du sacré côté, comme la plus éloquente du cœur, nous disait incessamment ces paroles : *Ô vos omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor similis sicut dolor meus ...*

En effet, nous voyons, sur ce riche tableau, des souffrances qui ne se sauraient jamais imaginer. Nous y vîmes encore les traces d'une face toute plombée et toute meurtrie de coups, sa tête divine percée de grosses épines d'où sortaient des ruisseaux de sang qui coulaient sur son front et se divisaient en divers rameaux le revêtant de la plus précieuse pourpre du monde. »

*Et après le départ du Linceul* : « nous demeurâmes pauvres orphelines de Celui qui nous avait si bénignement visitées par sa sainte image. »

*d'après L. Bouchage – 1891 - « le Saint Suaire de Chambéry à Sainte-Claire-en-Ville »*

## EXPOSITIONS 2008

---

**Lourdes** : l'exposition permanente se tient toujours au bâtiment « Accueil J.P. II » ; depuis avril 2004, elle a sans doute reçu plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Nous espérons que le Père Horacio Brito, nouveau recteur des sanctuaires de Lourdes (depuis début novembre 2008), poursuivra l'œuvre entreprise par son prédécesseur (le Père Zambelli) pour faire connaître le Linceul de Turin et permettre, dans ce lieu privilégié (à côté de la chapelle des saints Côme et Damien), la méditation sur « *cette image intense et poignante d'un supplice indescriptible* » (J.P.II). Les retombées de cette exposition sont en effet très nombreuses : témoignages (souvent bouleversants) sur les Livres d'Or ; demandes de documentation, de conférence(s), ou d'exposition "*aussi proche que possible de celle de Lourdes*".

### Rappel des expositions de 2008 :

- Paris, Eglise St Philippe du Roule : 10-19 février, avec une conférence ;
- Grenoble, cathédrale : 1<sup>er</sup> - 4 avril, avec 11 conférences ;
- Montréal (Yonne), collégiale : 8 mars au 4 avril, avec 2 conférences ;
- La Sauque (lycée privé près de Bordeaux) : pendant le carême ;
- Bordeaux (église du Sacré-Cœur) : semaine sainte ;
- Esvres (Indre et Loire) - Moulins de Vontes : 1<sup>er</sup> -15 juillet ;
- St Hippolyte (Doubs) : 1<sup>er</sup> juillet au 6 août.

Mgr. Schockert, évêque de Belfort-Montbéliard, a bien voulu honorer de sa présence l'une des conférences faites à cette occasion. C'est le très dynamique Père Jean-Marie Viennet<sup>4</sup> qui a été à l'origine de cette exposition, après avoir vu celle de Lourdes. [*Voir par ailleurs, dans le présent bulletin, l'article sur le passage du Linceul à St-Hippolyte, au XV<sup>e</sup> s.*]

- St Emilion (Gironde) : depuis le 18 juillet (voir ci-après) ;
- St-Didier s/ Chalaronne (Ain) : du 21 novembre au 31 décembre.

---

<sup>4</sup> vicaire général du diocèse de Belfort-Montbéliard. Le Père J.M Viennet a été lui-même auprès de l'abbé Pierre pendant plus de vingt ans, notamment comme secrétaire général d'Emmanuel international ; il a été président des « Amis de l'abbé Pierre » jusqu'à la mort de celui-ci - cf. « *La foi d'un humble* » - J.M. Viennet - Collection « Racines » - 2008.

## EXPOSITIONS 2009

---

### **Expositions prévues en 2009** (à fin novembre 2008) :

- St Emilion (Gironde) : à la demande du père de Rozières, un projet est en cours d'étude pour une exposition permanente qui sera installée dans le cloître de l'abbatiale ;
- Projet d'exposition au Vésinet (Paris) en début d'année ;
- Canada (en mars): demande de conférences et interviews à la radio/TV, faisant suite à l'action de Chantal Garde (Fraternité de la Ste Face) lors du Congrès Eucharistique de juin 2008 ;
- Chancelade (Dordogne) : pendant l'été ;
- Réflexion sur d'autres projets, notamment pour l'été (Rocamadour ? Soulac ?,...).

### ***Signalons par ailleurs :***

- l'exposition permanente (par l'association de la Résidence Universitaire Lantéri), à la chapelle Ste Rita de Fontenay aux Roses ;
- l'exposition itinérante du Père Daniel Ange (lequel peut être joint à Vabres, dans le Tarn).



*Exposition de Lourdes – les linges affairés*

## VIE ASSOCIATIVE DE MNTV

*par Armelle Simonnot*

**Etre adhérent à l'association Montre Nous Ton Visage c'est :**

- permettre à l'association de réaliser une veille scientifique et médiatique autour du Linceul, et ainsi de proposer un discernement sur les éléments nouveaux.

- rendre possible la mise à jour du site Internet, indispensable pour promouvoir une juste connaissance du Linceul ;

- soutenir l'action des conférenciers en finançant leurs déplacements ;

- contribuer à l'entretien du matériel d'exposition, et permettre de nouveaux investissements.

**Cotisation 1er janvier 2009 : 15,50 euros**

**L'Abonnement à la revue bi-annuelle : simple : 12€ - adhérents : 10€**

Adhésion à l'association – abonnement à la revue

Nom ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Code postale : ..... Ville : .....

Pays : ..... Tel : .....

Courriel .....@.....

COTISATION pour être <b>adhérent</b> de MNTV 2009	€ 15,50	
Abonnement <b>ADHERENTS</b> à jour de leur cotisation	€ 10,00	
Abonnement <b>SIMPLE</b> à la revue biannuelle 2009	€ 12,00	
DONS		
Total		

Date : ..... Signature :

*MNTV – 215 rue de Vaugirard – 75015 Paris*

## Errata concernant le Bulletin n°38

---

*Les erreurs suivantes se sont glissées lors de la mise en page définitive de notre précédent bulletin :*

- p 5 : la photo annoncée en p 15 se trouve en p 21;
- p 16 : la photo annoncée en p 18 se trouve en p 24;
- p 29 : la note 32 de l'article de M. Alonso a été en partie occultée par un texte grec. Il fallait lire :  
« effet Van der Waals (Dr. Judica-Cordiglia) ; plasma de l'effet couronne (Professeurs Fanti et Laturello) ; effet piézo-électrique (Mme de Liso). »
- p 31 : la deuxième phrase ("ces observations...") a été déplacée avant la deuxième croix ("la photo du drap..."), ce qui rend la lecture bizarre;
- les notes de bas de page sont restées enchaînées entre l'article de M. Alonso (notes 1 à 41) et celui de Soeur Taillandier (42 à 97);
- p 35 : fin de la note 50 *Duodecimus saeculum* n'est pas bien imprimé.

*Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ces erreurs.*

*La Rédaction*

Faites connaître MNTV et le Linceul !

[www.suaire-turin.com](http://www.suaire-turin.com)

**à noter ...à noter ...à noter ...**

La prochaine Assemblée Générale de MNTV se tiendra le **jeudi 19 mars 2009** au 3 rue de Montalembert à Paris 7<sup>e</sup>.

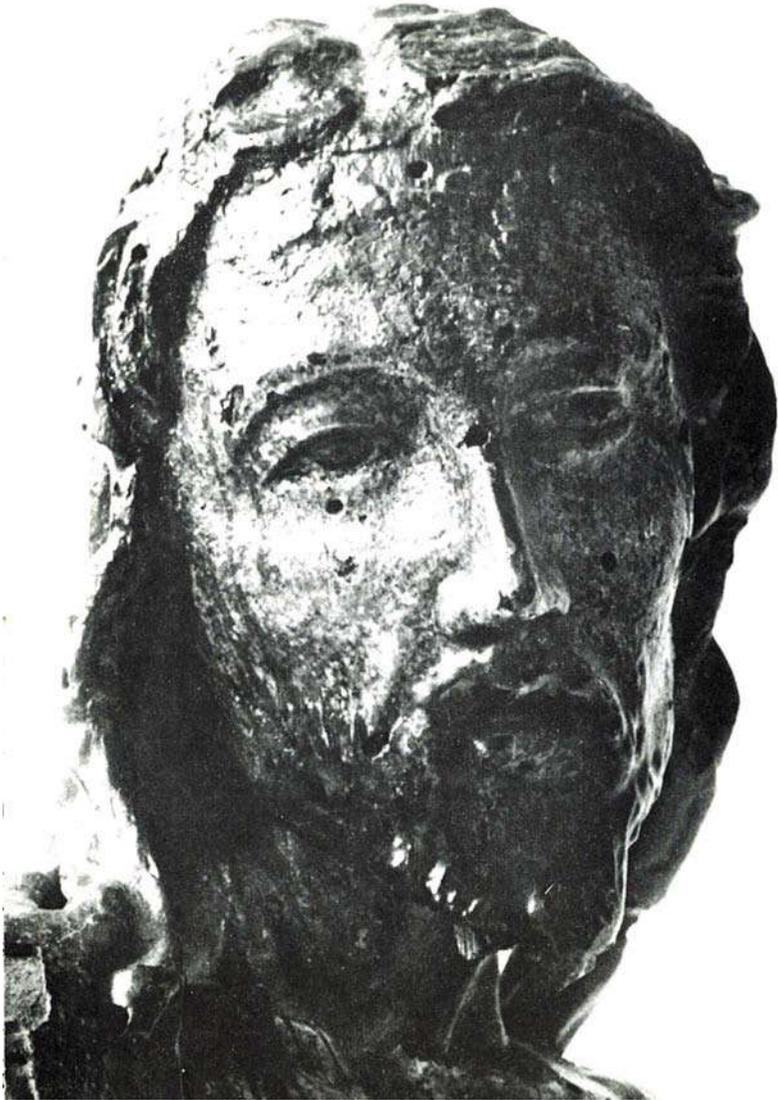
18h00 messe

18h30 exposé de Monseigneur Thomas

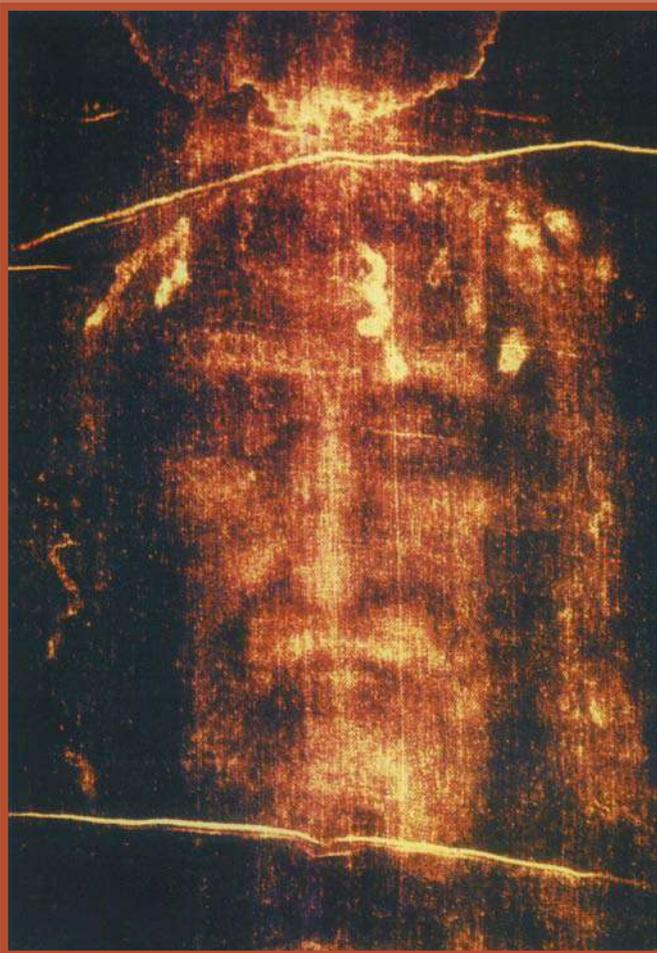
19h15 compte rendu d'activité et financier de l'année 2008

20h/21h30 échanges autour d'un verre

N'hésitez pas à transmettre cette information autour de vous



Sculpture bois 15<sup>e</sup> siècle - Polychromie - origine Italie



ASSOCIATION  
“Montre-nous Ton Visage”  
215, rue de Vaugirard 75015 PARIS

*coût du numéro 7,50 euros*

Date de parution de ce numéro : janvier 2009

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15<sup>e</sup>